USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

FCMC
Forest Carbon, Markets and Communities

PRÉPARATION À L'ENGAGEMENT : EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REDD+

PROGRAMME CARBONE FORESTIER, MARCHÉS ET COMMUNAUTÉS (FCMC)

JUILLET 2013

Cette publication a été réalisée pour soumission à l'examen de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Elle a été préparée par le Programme FCMC.

Cette publication a été réalisée pour soumission à l'examen de l'Agence des États-Unis pour le développement international par le Programme Carbone forestier, marchés et communautés (FCMC), au titre d'un ordre de service dans le cadre du contrat à quantité indéfinie « Prospérité, moyens de subsistance et conservation des écosystèmes » (PLACE), ordre de service principal (Contrat USAID No. EPP-I-00-06-00008-00, numéro d'ordre AID-OAA-TO-11-00022).

Tetra Tech
159 Bank Street, Suite 300
Burlington, Vermont 05401 USA
Téléphone: (802) 658-3890
www.tetratechintdev.com

Forest Carbon, Markets and Communities Program (FCMC)
1611 North Kent Street, Suite 805
Arlington, VA 22209
Téléphone: (703) 592-6388

Scott Hajost, Chef de mission, Email: scott.hajost@fcmcglobal.org
Ian Deshmukh, FCMC Conseiller principal /Directeur technique – Courriel : ian.deshmukh@tetratech.com

Erik Streed, Représentant de l'Agent de négociation des contrats – Courriel : estreed@usaid.gov

La recherche pour ce rapport a été achevée en octobre 2012. Le rapport fut révisé et modifié par FCMC en mai 2013.

Auteure :
Nancy K. Diamond, Ph.D.

Relecteurs:
Paula J. Williams, Ph.D., Responsable principale, FCMC Social and Environmental Soundness
Ani Zamgochian, Responsable des programmes, FCMC
Scott A. Hajost, Chef de mission, FCMC
Robert O'Sullivan, Responsable principal, FCMC Forest Carbon and Finance
Stephen Kelleher, Responsable principal, FCMC Cross-Cutting

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a lancé le programme Carbone forestier, marchés et communautés (FCMC) afin d'aider ses missions, les gouvernements partenaires, les parties prenantes locales et internationales à créer et à mettre en œuvre des initiatives REDD+. Les services du FCMC incluent l'analyse, l'évaluation, des outils et des conseils visant à appuyer la conception de programmes, ainsi que des matériels de formation, et la mise en place et l'animation de conférences et d'ateliers qui confortent les contributions du gouvernement américain à l'architecture internationale de la REDD+.

Photo de couverture : « Un groupe de discussion de femmes de Nord Sumatra en Indonésie parle des questions relatives au bassin versant et au développement communautaire », Nancy Diamond, août 2005

PRÉPARATION À L'ENGAGEMENT : EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REDD+

PROGRAMME CARBONE FORESTIER, MARCHÉS ET COMMUNAUTÉS (FCMC)

JUILLET 2013

AVIS DE NON RESPONSABILITÉ

Les vues de l'auteur exprimées dans la présente publication ne représentent pas nécessairement les vues de l'Agence des États-Unis pour le développement international, ou celles du gouvernement américain.

READINESS TO ENGAGE: STAKEHOLDER ENGAGEMENT EXPERIENCES FOR REDD+

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ..... **ii**
RÉSUMÉ ANALYTIQUE ..... **iv**
1.0 CONTEXTE **1**
1.1. L'INITIATIVE REDD+ ET L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES 1
1.2. CE RAPPORT 2
2.0 EXPÉRIENCES d'engagement des parties prenantes dans la REDD+ **4**
2.1 TYPOLOGIE DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REDD+ 5
2.2 EXPERIENCES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES À TOUTES LES ECHELLES 6
2.3 EXPERIENCES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES OBJECTIFS D'ENGAGEMENT 10
2.4 ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET PRATIQUES PROMETTEUSES POUR LES GROUPES SPECIFIQUES 19
3.0 CONCLUSIONS et RECOMMANDATIONS **25**
3.1 CONCLUSIONS 25
3.2 RECOMMANDATIONS 26
REFERENCES **29**
ANNEX 1: PURPOSE, SCOPE AND METHODS OF THIS REVIEW **36**
ANNEX 2: KEY TERMS **38**
ANNEX 3: LESSONS FROM STAKEHOLDER ENGAGEMENT **39**
ANNEX 4: STAKEHOLDER ENGAGEMENT COMMITMENTS **44**
ANNEX 5: ENDNOTES **1**

ACRONYMES

AIDESEP	*Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana* (Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne)
BeRT	Outil d'évaluation des risques et des avantages
CAN	Réseau action climat
CCBS	Standards sur le climat, les communautés et la biodiversité
CDM (MDP)	Mécanisme de développement propre
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CPEES	Commission des politiques environnementales, économiques et sociales (UICN)
CI	Conservation International
CLUA	Alliance pour le climat et l'utilisation des terres
COONAPIP	*Coordinadora Nacional de Pueblos Indígenas de Panam*
COP	Conférence des Parties
CSO (OSC)	Organisation de la société civile
DAD	Décider, annoncer, défendre
DRC (RDC)	République démocratique du Congo
ESMF	Cadre de gestion environnementale et sociale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCMC	Programme de marchés et de communautés pour le carbone forestier
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FLEGT	Programme d'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges
FPIC	Consentement préalable librement donné en pleine connaissance de cause
FPP	Programme pour les populations forestières
FUNAI	*Fundação Nacional do Índio* (Fondation nationale en faveur des Indiens) (Brésil)
ICMBio	*Instituto Chico Mendes de Conservação da Biodiversidade* (Institut pour la conservation de la biodiversité de Chico Mendes) (Brésil)
IFC	Société financière internationale
ILO (OIT)	Organisation internationale du travail
IUCN (UICN)	Union internationale pour la conservation de l'environnement
MRV	Surveillance, notification et vérification -
NGO (ONG)	Organisation non gouvernementale
NOAA	Administration nationale responsable de l'étude de l'océan et de l'atmosphère
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
REDD	Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts
REDD+	REDD+ (Le mot « plus » ajoute les rôles de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone forestier)
REDD+ SES	Normes sociales et environnementales de la REDD+
R-PIN	Note d'idée de plan de préparation
R-PP	Plan de préparation de la proposition (ou Plan de préparation)
SEA	Méthodologie pour l'analyse de l'engagement des parties prenantes
SESA (EESS)	Évaluation stratégique environnementale et sociale
SEPC	Critères et principes sociaux
SFX	*Saõ Felix do Xingu* (Brésil)
UKP4	Unité de travail présidentielle pour la supervision et la gestion du développement (Indonésie)
UNCED (CNUED)	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
UNDP (PNUD)	Programme des Nations Unies pour le développement

UNDRIP (DNUDPA)	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
UNEP (PNUE)	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNFCCC (CCNUCC)	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
UN-REDD (ONU-REDD)	Programme collaboratif des Nations Unies pour la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VCS	Norme de carbone vérifié
WEDO	Organisation des femmes pour l'environnement et le développement
WOCAN	Organisation des femmes pour le changement de l'agriculture et la gestion des ressources naturelles
WRI	Institut des ressources mondiales

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

« Carbone forestier, marchés et communautés » (FCMC), un programme de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a demandé que soit réalisée cette étude de l'engagement des parties prenantes dans l'initiative REDD+ (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et des améliorations des stocks de carbone forestier). L'étude couvre les expériences à l'échelle nationale, infranationale ou combinée au regard de l'engagement de parties prenantes, ainsi que les bonnes pratiques et les enseignements. Elle offre un feedback sur la façon dont l'engagement des parties prenantes peut être soutenu par le biais de la stratégie et du cycle des programmes REDD+. L'étude est conçue pour les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales (ONG) et le personnel des Organisations de la société civile (OSC) et pour d'autres acteurs intervenant dans la conception et la mise en œuvre d'activités REDD+.

Principales conclusions

Les programmes REDD+ sont déterminés par l'historique de la gouvernance dans le secteur forestier, souvent remise en question pour son manque de transparence et d'obligation de rendre compte. Étant donné ce patrimoine, l'engagement des parties prenantes dans la REDD+ doit intégrer les droits de l'homme et les principes de durabilité. Les cadres juridique et politique prévus pour la REDD+ doivent être guidés par les droits de participation consacrés comme droits de l'homme fondamentaux par nombre de constitutions et cadres juridiques nationaux, de même que par le droit international et les accords environnementaux multinationaux. L'engagement des parties prenantes est un moyen de concevoir des politiques, des programmes et des projets plus durables reflétant les priorités, les connaissances des parties prenantes et leur pleine adhésion à leur mise en œuvre. Les acteurs de la société civile prévoient un engagement précoce, continu et authentique par les parties prenantes dans la REDD+ au niveau des programmes.

L'engagement des parties prenantes peut être classé par catégories suivant les objectifs du facilitateur et l'accroissement du niveau de partage du pouvoir entre le gouvernement et les parties prenantes :

- ***Type A – Communication d'informations et renforcement des capacités*** incluant la communication transparente d'informations, le renforcement des capacités et des possibilités de dialogue pour un large éventail de parties prenantes et de détenteurs de droits n'ayant que des connaissances sommaires de la REDD+, des objectifs des donateurs et des plans gouvernementaux

- ***Type B – Analyse des questions*** par le biais de réunions de consultation par convocation générale, de nomination de membres compétents aux groupes de travail, et de moyens de consultation publique en ligne des rapports techniques

- ***Type C – Négociation, obtention de consensus et consentement*** sur la définition des problèmes, l'établissement des priorités, les processus de la REDD+, l'évaluation et le suivi de l'impact social et environnemental, les procédures d'ouverture et de mise en œuvre pour le consentement et la résolution de différends, les dispositions de distribution des avantages et la participation directe aux processus décisionnels

- ***Type D – Rôles de surveillance et de suivi*** avec les gouvernements pour la planification générale de la préparation (par ex., des groupes de travail nationaux), l'établissement des priorités, les affectations budgétaires, les systèmes de répartition des bénéfices, les approches de mise en œuvre, les mécanismes de suivi des impacts et de résolution des différends

Même si les cadres juridiques se sont améliorés et si les gouvernements tendent de plus en plus à tenir des réunions d'informations et de renforcement des capacités, il est encore parfois difficile d'institutionnaliser ces

pratiques, d'essayer des méthodologies différentes et de changer les attitudes et les compétences du personnel du partenaire de développement. Nombre de gouvernements ont été plus lents à adopter les objectifs d'engagement des parties prenantes lorsqu'il s'agit de partager le pouvoir avec d'autres intervenants pour le processus décisionnel en matière de foresterie, c'est-à-dire, devoir parvenir à un consensus, obtenir un consentement, ou mettre en place la surveillance et le suivi avec des acteurs non gouvernementaux. À tous les niveaux, l'engagement authentique des parties prenantes, n'est possible que si la volonté politique est suffisante pour partager le pouvoir, instaurer la confiance, affecter des ressources et investir dans les capacités humaines.

Bien qu'au final ce soit aux gouvernements planifiant les activités de préparation et de mise en œuvre de la REDD+ qu'il incombe de s'attacher à l'ampleur, à la qualité et au calendrier de l'engagement des parties prenantes, les exigences et les directives des donateurs pour la REDD+ ont certainement encouragé les pays à établir des relations constructives avec les parties prenantes.

Jusqu'à présent, l'engagement des parties prenantes a principalement porté sur la sensibilisation, la communication d'informations, le renforcement des capacités, l'apport technique limité et le processus de concertation sur certaines, mais pas toutes les questions techniques et sociales importantes. L'expérience en matière d'engagement des parties prenantes dans la REDD+ varie pourtant à toutes les échelles nationales, infranationales et communautaires. Des enseignements et des pratiques prometteuses ont été mis en évidence pour l'engagement de groupes spécifiques, comme les femmes, les peuples autochtones et d'autres communautés pauvres tributaires de la forêt, ainsi que le secteur privé. Relativement peu d'efforts ont été mis en œuvre pour encourager la participation d'autres groupes défavorisés, tels que les très pauvres ou les handicapés. Cette étude a discerné plusieurs méthodes susceptibles de motiver l'engagement de parties prenantes, mais a trouvé que peu d'entre elles avaient été employées pour la REDD+.

Nombre d'enseignements généraux tirés de l'engagement de parties prenantes peuvent et devraient s'appliquer aux processus de la REDD+, mais certains défis sont propres à la REDD+ en raison de sa nature et sa complexité plurisectorielles, de l'insécurité foncière de nombreux peuples tributaires de la forêt, de l'évolution des systèmes de sauvegarde et de partage des avantages, ainsi que des défis en matière de Consentement préalable, librement donné en pleine connaissance de cause (FPIC) parmi d'autres questions. Les obstacles sont considérables, mais pas insurmontables : la transparence, le besoin de rendre compte et l'équité seront indispensables pour garantir l'engagement des parties prenantes.

Pendant cette première phase d'apprentissage et d'expérimentation, les donateurs et les mécanismes financiers de la REDD+, surtout le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le Programme collaboratif des Nations Unies pour la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD), peuvent appuyer des processus plus ouverts et démocratiques pour la préparation de la REDD+. De nombreux autres donateurs, comme le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), les donateurs bilatéraux, les fondations, les ONG et le secteur privé, reconnaissent aussi et soutiennent la valeur d'un engagement précoce et continu des parties prenantes. Les Organisations de la société civile (OSC) rapportent néanmoins qu'il reste difficile pour elles d'obtenir un financement pour les processus d'engagement des parties prenantes, surtout aux niveaux infranationaux.

L'ONU-REDD et le FCPF essaient aussi d'équilibrer les normes internationales en matière d'engagement des parties prenantes et de gouvernance participative avec la réalité des différents niveaux d'expérience au regard de l'engagement de parties prenantes dans les pays partenaires, et l'importance que ces pays y attachent. Dans chaque pays, les relations et les antécédents culturels antérieurs définissent comment les gouvernements, en général, considèrent les parties prenantes et s'entendent avec elles.

Principales recommandations

Les pays pourraient apporter beaucoup plus lors de la mise en place et de la mise en œuvre de la REDD+, notamment pour l'élaboration de la Préparation et de stratégies nationales pour la REDD+, pour préciser comment les risques peuvent être atténués et les bénéfices distribués, et comment partager les

responsabilités au regard de la surveillance et du suivi avec les parties prenantes. **L'appui soutenu des donateurs pour l'engagement des parties prenantes est essentiel,** mais les exigences et les directives des donateurs restent sans doute insuffisantes pour influencer les gouvernements encore réticents face à la réforme de la gouvernance environnementale devant inclure automatiquement l'engagement de parties prenantes. Les gouvernements doivent être disposés à se pencher sur les **droits procéduraux** des parties prenantes afin qu'elles disposent des informations nécessaires, à entamer le dialogue sur des sujets généraux avec elles avant d'aborder leur engagement envers les questions de droits substantiels au regard des terres, les ressources, les moyens de subsistance et d'autres avantages potentiels de la REDD+. Ils doivent aussi leur parler de leurs rôles en matière d'impact social et d'autre suivi. Il existe **encore très peu de suivi systématique des expériences d'engagement des parties prenantes, des enseignements tirés et des pratiques prometteuses pour les processus de la REDD+** par les donateurs ou d'autres acteurs. Au fur et à mesure que les pays participant à la REDD+ passent à la mise en œuvre de leurs plans de consultation et de participation des parties prenantes, les donateurs doivent surveiller de près dans quelle mesure les pays suivent leurs plans et les résultats de la contribution des parties prenantes. Si ces données sont collectées, elles peuvent être communiquées aux autres pays. Les pays chefs de file en matière d'engagement des parties prenantes pourraient aider à créer des pressions exercées par des pairs afin que d'autres pays cherchent à répondre aux normes internationales pour la qualité et l'ampleur de l'engagement des parties prenantes. L'appui des donateurs à l'égard du renforcement de la société civile, en particulier aux niveaux infranationaux, sera essentiel. La communauté internationale de la REDD+ a un rôle continu important à jouer en mettant en avant l'engagement des parties prenantes comme étant un processus permanent pour l'ensemble de l'initiative REDD+.

De plus amples détails sont fournis dans les tableaux récapitulatifs suivants des principales conclusions et recommandations.

Principales conclusions	Recommandations pour les pays mettant en œuvre l'initiative REDD+	Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES		
Des exigences et des normes différentes pour l'engagement des parties prenantes à la REDD+ existent parmi les différents pays, donateurs et mécanismes multilatéraux de financement de la REDD+ *Un suivi et une recherche comparatifs systématiques limités ont été menés sur les processus d'engagement à la REDD+*	*Aucune recommandations précises sur ce point pour les pays mettant en œuvre la REDD+*	• Harmoniser les exigences et les normes fixées par les mécanismes de financement multilatéraux et les donateurs pour la REDD+ • Améliorer le suivi systématique des expériences d'engagement des parties prenantes à la REDD+ • Normaliser les attentes en matière de rapports, les indicateurs, et les normes pour l'engagement des parties prenantes
La plupart des pays ont reporté l'engagement substantiel de parties prenantes à la REDD+ dans l'attente du financement pour l'élaboration plus avant de la Préparation à la REDD+, c'est-à-dire des subventions pour la Préparation. Certains pays ont financé eux-mêmes l'engagement de parties prenantes, tandis que d'autres dépendent d'un financement extérieur pour d'autres activités REDD+.	• Amorcer l'engagement des parties prenantes dès que possible et le poursuivre en permanence	• Envoyer régulièrement des signaux cohérents sur l'engagement de parties prenantes par le biais d'exigences et de normes renforcées au sein des pays, de procédures d'analyse interne de propositions et de critères d'approbation • Exiger des analyses obligatoires des parties prenantes, incluant des analyses portant sur le genre à mener avant la soumission des demandes de financement
La sélection du facilitateur du processus d'engagement des parties prenantes pour la REDD+ (c.-à-d., une agence spécifique du gouvernement, ou des organisations de la société civile), a une incidence sur la confiance et les perceptions des parties prenantes.	• Établir la confiance par la transparence, l'obligation de rendre compte et l'affectation de délai adéquat pour permettre le dialogue et le processus décisionnel • Appuyer la communication d'informations et le renforcement des capacités menés par la société civile aux niveaux locaux dans le cadre de la REDD+, en améliorant les flux d'informations et la représentation à toutes les échelles au moyen de modèles de tables rondes sur la REDD+, sur réservations, et en prévenant suffisamment à l'avance	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*
Relier la REDD+ à des processus multipartites plus vastes, comme les plans nationaux de développement, et inclure des groupes sous-représentés sont des points essentiels pour la durabilité et la légitimité du consensus et du consentement.	• Utiliser les réformes liées à la REDD+ pour institutionnaliser l'engagement des parties prenantes [en tant que principe plus large] par le biais de politiques, lois et règlements.	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*

Principales conclusions	Recommandations pour les pays mettant en œuvre la REDD+	Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+
Faire preuve de flexibilité et employer diverses méthodes pour inviter, engager les parties prenantes et communiquer avec celles-ci, s'est révélé essentiel pour obtenir leurs suggestions. Pour autant, jusqu'à présent, la créativité et la gamme de méthodes se sont avérées limitées pour l'engagement de parties prenantes à la REDD+.	• Élargir le répertoire de méthodes employées pour les quatre types d'objectifs d'engagement des parties prenantes • Élaborer des modèles et des méthodes qui peuvent être élargis	• Attribuer un ordre de priorité en fonction de l'appui des donateurs en matière de modalités de renforcement des capacités locales qui peut être élargi à nombre d'autres communautés
Toutes les méthodes employées pour l'engagement de parties prenantes à la REDD+ exigent une planification préalable, une mise en œuvre par des facilitateurs qualifiés, et un suivi avec les parties prenantes. Le besoin en facilitateurs qualifiés est considérable, puisque les spécialistes de la REDD+ sont rarement des facilitateurs chevronnés et que les facilitateurs qualifiés sont susceptibles de ne pas avoir de connaissances assez pointues sur la REDD+. Il existe une grande demande au sein des parties prenantes de la REDD+ en matière de formation sur des questions comme les causes de la déforestation, le régime foncier et l'utilisation des terres.	• Soutenir le renforcement des capacités pour les facilitateurs et les parties prenantes (c.-à-d., compétences générales et spécialisées) dans tous les pays	• Élargir l'apprentissage à l'échelle de tous les pays et au sein des pays sur les pratiques d'engagement efficaces pour les parties prenantes par le biais d'une communauté de pratique basée sur l'apprentissage
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES À LA REDD+ AUX NIVEAUX NATIONAL, INFRANATIONAL ET HYBRIDE		
L'engagement des parties prenantes aux niveaux national, infranational, combiné et communautaire varie énormément au sein des pays et dans l'ensemble des pays. Peu de parties prenantes passent par les différents niveaux, et le temps, l'énergie et les fonds sont limités. Certaines tables rondes multipartites menées par la société civile ont contribué à effectuer des liens verticaux et horizontaux.	• Essayer diverses manières d'accroître le partage du pouvoir entre le gouvernement et les parties prenantes aux niveaux national et infranational.	• Exiger des réunions au niveau national comme au niveau infranational pour la validation de la soumission préalable des plans de Préparation à la REDD+ • L'appui des donateurs pour le renforcement de la société civile, surtout au niveau infranational, sera essentiel

Principales conclusions	Recommandations pour les pays mettant en œuvre la REDD+	Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+
ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES PAR TYPES		
L'engagement des parties prenantes à la REDD+ peut être classé suivant les objectifs du facilitateur et l'accroissement du niveau de partage du pouvoir entre le gouvernement et les autres parties prenantes: • Type A : Communication des informations et renforcement des capacités • Type B : Analyse des questions • Type C : Négociation, obtention de consensus et consentement • Type D : Rôles de surveillance et de suivi	• Essayer diverses manières d'accroître le partage du pouvoir entre le gouvernement et les parties prenantes aux niveaux national et infranational.	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*
ENGAGEMENT DE PARTIES PRENANTES DE TYPE A (COMMUNICATION D'INFORMATIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS)		
La plupart des engagements de parties prenantes à la REDD+ sont de Type A. La communication d'informations a surtout eu lieu par le biais de grands évènements dominés par des discours et des exposés techniques. Les activités de Type A procurent aux parties prenantes peu de possibilités de participation à des discussions, ou de moyens d'exercer une influence.	• Procurer des possibilités de réunions en en groupes plus restreints et de dialogues plus interactifs • Fournir les informations de plusieurs manières et sous forme de documents plus petits	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*
ENGAGEMENT DE PARTIES PRENANTES DE TYPE B (ANALYSE DES QUESTIONS)		
Les révisions de documents, les groupes de travail technique et les réunions de consultation sur convocation générale fournissent des occasions importantes pour l'engagement de parties prenantes et l'acquisition de données sur des questions spécifiques, incluant les peuples autochtones et les autres groupes vulnérables. Les parties prenantes ont pris part davantage à des discussions sur les politiques des sauvegardes et les procédures d'évaluation de l'impact.	• Élargir les rôles des parties prenantes pour qu'elles deviennent des contributeurs techniques, par exemple en faisant participer les communautés et des partenaires de la société civile aux analyses et à l'établissement participatif de références	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*

Principales conclusions	Recommandations pour les pays mettant en œuvre la REDD+	Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+
ENGAGEMENT DE PARTIES PRENANTES DE TYPE C (NÉGOCIATION, OBTENTION DE CONSENSUS ET CONSENTEMENT (INCLUANT LE FPIC)		
Le consensus des parties prenantes a été le plus important concernant les questions de sauvegarde (surtout le FPIC - Consentement préalable, librement donné en pleine connaissance de cause), l'évaluation de l'impact social et la reformulation de l'analyse des causes de déforestation. Le débat se poursuit sur la nature et la mise en œuvre du FPIC, et de son inclusion au sein des réformes politiques, juridiques, administratives et de gouvernance liées à la REDD.	• Accroître les efforts d'obtention de consensus sur les droits procéduraux des parties prenantes et sur leurs protections (incluant le FPIC) et la distribution des avantages • Essayer les modèles de FPIC dans tous les pays avec les communautés autochtones et tributaires de la forêt	• Continuer à appuyer l'apprentissage et la diffusion efficaces des protocoles et de la mise en œuvre du FPIC
ENGAGEMENT DE PARTIES PRENANTES DE TYPE D (RÔLES DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI)		
Le caractère intersectoriel de la REDD+ se prête à une participation plus élargie des parties prenantes en matière de surveillance et de suivi. En général, la société civile envisage des rôles de suivi plus étendus pour les parties prenantes que le gouvernement ne le fait. Certains pays, cependant n'ont réservé qu'un ou deux sièges pour les représentants de la société civile et des autochtones au sein des comités nationaux de la REDD+. La volonté politique et l'appui des donateurs peuvent encourager une représentation plus large des parties prenantes.	• Élargir les rôles des parties prenantes à celui de contributeurs techniques en faisant participer les communautés et des partenaires de la société civile à l'établissement participatif de références, ainsi qu'au suivi des impacts sociaux et environnementaux • Institutionnaliser les rôles des parties prenantes par des organes et des processus. Aller plus loin en permettant à la société civile d'élire ses propres représentants pour des sièges réservés.	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*

Principales conclusions	Recommandations pour les pays mettant en œuvre la REDD+	Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+
ENGAGEMENT DE GROUPES DIVERS DE PARTIES PRENANTES		
Au cours des efforts d'engagement de nombreuses parties prenantes à la REDD+, la participation de groupes importants – comme les femmes, les peuples autochtones ou le secteur privé – a été limitée. Les groupes marginalisés ont reçu peu d'attention ; ils comptent les minorités ethniques et sociales de castes, ainsi que les personnes très pauvres, les personnes âgées ou les jeunes, et les handicapés. Néanmoins, l'expérience a montré qu'un équilibre au niveau de la participation des parties prenantes créait un environnement plus propice à une participation diverse.	• Accroître l'inclusion par le biais de l'analyse des parties prenantes, la modification des processus d'invitation et de communication, et l'amélioration des accommodations logistiques	• Améliorer les procédures de rapports pour repérer les affiliations des parties prenantes au sein d'organisations ou de communautés, leur sexe, leur ethnicité et leurs nombres pendant la phase d'élaboration de la Préparation pour la REDD+
ENGAGEMENT DE GROUPES SPÉCIFIQUES DE PARTIES PRENANTES : LES FEMMES		
À tous les niveaux de discussions et de renforcement des capacités de la REDD+, les femmes et les défenseurs de la parité entre les sexes ont été sous représentés, malgré l'engagement pris aux niveaux international et national à l'égard de l'égalité des genres. Même si elles sont plus courantes pour les projets pilotes REDD+, les analyses et le suivi en matière de genre sont encore rares dans les études de préparation nationale. Une orientation en matière d'intégration du genre pour les projets pilotes REDD+ axés sur la communauté est disponible, mais elle n'est pas prévue pour les activités de planification REDD+ par les gouvernements régionaux et nationaux. Certaines activités de renforcement des capacités REDD+ adaptent leurs programmes et leurs méthodologies pour aborder les questions de genre et encourager la participation des femmes.	• Accroître les analyses sexospécifiques des parties prenantes aux premiers stades de planification de la REDD+, afin d'identifier les questions liées aux genres et les spécialistes de la parité entre les sexes • Tirer parti d'expériences antérieures à l'égard de la participation des femmes, comme pour les questions de logistique et le renforcement des capacités ciblé	• Exiger des analyses obligatoires des parties prenantes, incluant les analyses de genre, à mener avant les soumissions pour la Préparation à la REDD+ • Exiger des analyses obligatoires des défenseurs de la parité entre les sexes lors des réunions de « validation » avant la soumission pour la Préparation à la REDD+ • Accroître l'appui et l'encadrement (par ex., manuel sur le genre ou des suppléments à d'autres matériels d'orientation, soutien technique pour promouvoir l'intégration des questions de genre)

Principales conclusions	Recommandations pour les pays mettant en œuvre la REDD+	Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+
ENGAGEMENT DE GROUPES SPÉCIFIQUES DE PARTIES PRENANTES : LES PEUPLES AUTOCHTONES ET AUTRES COMMUNAUTÉS TRIBUTAIRES DE LA FORÊT		
Bien que l'engagement du gouvernement avec les peuples autochtones et d'autres communautés tributaires de la forêt date d'avant l'initiative REDD+, ces groupes sont toujours sous-représentés aux niveaux national et infranational. Le plus souvent, l'engagement de parties prenantes autochtones a lieu dans le contexte d'un projet au niveau local. Le défi dans le cadre de la REDD+ est de former les peuples autochtones et les communautés tributaires de la forêt en matière de connaissances et de compétences en négociation. Il existe trop peu de stratégies pratiques à grande échelle pouvant créer un groupe bien informé de parties prenantes et de détenteurs de droits.	• Prévoir suffisamment de temps pour l'information, le renforcement des capacités, l'obtention de consensus et le soutien parmi ces parties prenantes, avec l'appui particulier des agences gouvernementales et de la société civile ayant l'habitude de travailler avec les populations indigènes • Élargir la représentation au sein des processus de la REDD+ et des comités permanents de la REDD+ • Mettre au point de meilleurs matériels et méthodes en langue locale pour communiquer avec ces groupes.	• Exiger la participation obligatoire des défenseurs des autochtones lors des réunions de « validation » avant la soumission pour la Préparation à la REDD • Continuer à appuyer les donateurs pour l'engagement des peuples autochtones et marginalisés
ENGAGEMENT DE GROUPES SPÉCIFIQUES DE PARTIES PRENANTES : LE SECTEUR PRIVÉ		
Les acteurs du secteur privé susceptibles d'être concernés par la REDD+ ne constituent pas un groupe uniforme aux intérêts homogènes. Au sein d'un même secteur, il est fréquent que les opinions et les stratégies diffèrent. L'étendue de la participation du secteur privé aux processus multipartites REDD+ n'est pas évidente et difficile à suivre. La société civile s'inquiète de l'octroi de concessions en cours pendant la planification de la Préparation de REDD+, et des analyses inadéquates des rôles du secteur privé dans la déforestation et la dégradation	• Accroître les prises de contact avec le secteur privé et son inclusion lors d'évènements publics, mixtes de parties prenantes • Élaborer des analyses plus équilibrées des rôles du secteur privé dans la déforestation • Moratoire sur les concessions pendant la planification de la Préparation à la REDD+ • Engager la participation des entreprises par le biais de Stratégies plus vastes de développement à faibles émissions ou de planification d'économies vertes	*Aucune recommandation précise sur ce point pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+*

1.0 CONTEXTE

1.1. L'INITIATIVE REDD+ ET L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

« Carbone forestier, marchés et communautés » (FCMC), un programme de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a demandé la réalisation de cette étude. Le FCMC appuie les travaux de l'USAID en matière de foresterie et de changement climatique, et œuvre pour mieux appréhender et examiner les dimensions sociales de ces questions, comme l'engagement de parties prenantes.

Sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), des activités visant à atténuer les effets du changement climatique sont en cours grâce à une gestion améliorée des forêts. Le concept et les types d'actions appelées « Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts » (REDD, et plus récemment REDD+) portent sur « des approches politiques et des incitations positives au regard de la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et des améliorations des stocks de carbone forestier dans les pays en développement » (CCNUCC, 2010). L'initiative REDD+ peut largement contribuer à améliorer ou affecter négativement le bien-être des populations pauvres et des communautés vulnérables tributaires de la forêt, ainsi que la gouvernance démocratique environnementale. Les détails sur le fonctionnement du mécanisme de la future REDD+ sont en cours de négociations au titre de la CCNUCC.

Le terme « REDD+ » est généralement compris pour communiquer la notion que REDD+ n'est pas simplement une question technique faisant intervenir les émissions de gaz à effet de serre. Nombre de spécialistes de la REDD+ financent aussi l'initiative pour soutenir des changements transformatifs économiques, sociaux et écologiques et produire de multiples avantages dans le domaine de l'économie et de la conservation.[1] REDD+ s'inscrit dans un débat continu et plus large sur la bonne gouvernance (c.-à-d., transparente, tenue de rendre compte, participative) pour les forêts et les autres ressources naturelles.

Alors que cela fait cinq ans que l'initiative REDD+ est en cours d'élaboration, la plupart des pays ne sont pas encore pleinement préparés à participer aux mécanismes internationaux du marché du carbone. En 2010, la Conférence des Parties (COP) 15 relevant de la CCNUCC a adopté les idées proposées dans le *Rapport d'évaluation des options pour REDD* (The Meridian Institute 2009) afin d'envisager le développement national de la REDD+ en trois phases. La Phase 1 se rapporte à l'élaboration de stratégies ou plans d'action, de politiques et de mesures et du renforcement des capacités (souvent appelé la « phase de préparation »). La Phase 2 porte sur la mise en œuvre de politiques et mesures nationales, de stratégies ou plans d'actions nationaux qui pourraient inclure un renforcement plus poussé des capacités, la mise au point et le transfert de technologie, ainsi que des activités de démonstration axées sur les résultats. La Phase 3 décrit le début des actions axées sur les résultats qui devraient être entièrement mesurées, notifiées et vérifiées.

À ce jour, la plupart des activités REDD+ sont à l'étape de Préparation de la REDD+ ou aux stades de planification de la Préparation de la REDD+. L'appui de donateurs est considérable pour la prise en charge de ce travail, surtout par le biais de mécanismes de financement multilatéraux de la REDD+, comme le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), pour lequel la Banque mondiale sert de dépositaire de fonds et assure le rôle de Secrétariat du partenariat, le Programme d'investissement pour la forêt (FIP), aussi géré par la Banque mondiale et l'initiative de collaboration des Nations Unies sur la REDD+ (ONU-REDD).

Aux niveaux infranationaux (régions, État, provinces ou districts), les gouvernements et la société civile entreprennent leurs propres processus, mais ne les synchronisent pas nécessairement ave le gouvernement fédéral. Par ailleurs, dans d'autres cas, les processus infranationaux peuvent être intégrés à des processus nationaux, ou leur être reliés.

En attendant, des négociations et des projets sur le terrain dans le cadre de la REDD+ se déroulent avec les communautés, les organisations locales, les gouvernements et municipaux et provinciaux, et les conservateurs des aires protégées grâce au financement de sources multilatérales, bilatérales, du secteur privé, ainsi que de fondations et d'organisation non gouvernementale (ONG) pour la conservation. Il est à espérer que les expériences de terrain préalables guideront une planification REDD+ de plus haut niveau et motiveront l'enthousiasme des investisseurs et des parties prenantes pour la REDD+.

De nombreux partisans de la REDD+ sont troublés par le processus et la mise en œuvre rapide d'« affaires conclues sur place » pour le carbone avec les communautés vulnérables tributaires de la forêt. Le secteur forestier a généralement mauvaise réputation en ce qui concerne l'engagement de parties prenantes dans la gouvernance des ressources et suscite la méfiance de la part de la société civile et des communautés. Il reste encore beaucoup à faire pour achever l'élaboration des règles et des pratiques nationales et infranationales à l'égard de la REDD+, ou pour établir un lien avec les accords nationaux et internationaux actuels concernant les protections, ou sauvegardes (par ex., sauvegardes, suivi de l'impact, distribution des avantages et processus de réparation des différends et de recours équitables). La qualité et l'ampleur de l'engagement des parties prenantes ont été mises en question par nombres d'observateurs. Beaucoup de membres des communautés des régions rurales isolées n'ont pas encore été contactés. La mise en œuvre préalable d'essais, avant les protections des parties prenantes, est jugée suspecte et décrite par certains comme « la construction d'un bateau pendant la navigation » (A. Mahaningtyas, pers. comm.).

En cas d'échec, les parties prenantes ayant le plus à perdre seront les plus touchées – particulièrement les hommes et les femmes vivant dans des communautés tributaires des forêts pour leur bien-être et qui vivent depuis longtemps dans ces zones de forêt. Nombre de ces communautés comptent des groupes autochtones, mais il existe aussi d'autres groupes de personnes très pauvres et socialement marginalisées qui supporteront sans doute le fardeau de projets REDD+ mal planifiés. Pour ces détenteurs de droits, les impacts de la REDD+ sont très préoccupants ; notamment l'aliénation accrue des droits fonciers ou des moyens de subsistance, le déplacement des populations ou d'autres impacts négatifs sociaux et culturels. En comparaison avec d'autres parties prenantes de la REDD+, ces membres des communautés tributaires de la forêt sont moins instruits, ont très rarement accès à Internet et manquent souvent de temps et de ressources pour se déplacer et assister aux consultations et autres réunions sur la REDD+ qui se tiennent dans des capitales nationales ou infranationales. D'un point de vue historique, ils ont très peu de pouvoir pour influencer la nature et la portée des activités de développement et la fourniture de services, à l'échelle locale comme nationale. Même le premier dialogue sur la REDD+ avec les parties prenantes est susceptible d'aborder les exigences requises des communautés en termes de droit foncier, d'avantages multiples possibles et des dispositions de distribution des avantages. Pourtant, généralement ceux qui vivent en deçà de la lisière des forêts et à la lisière même ne sont pas représentés en grand nombre lors des discussions sur la REDD+.

1.2. CE RAPPORT

Peu de rapports pour la REDD+ comparent les expériences d'engagement des parties prenantes entre les pays. Pour combler cette lacune, l'USAID a demandé d'effectuer cette revue portant sur les pratiques prometteuses et les enseignements tirés d'expériences récentes en matière de REDD+ avec les processus d'engagement des parties prenantes. Les sources d'information incluent la documentation sur la REDD+ et sur l'engagement général de parties prenantes, des interviews avec des informateurs clés et des suggestions supplémentaires par écrit de ceux qui n'ont pas pu être interviewés.

Ce document est un compte rendu d'expériences réelles en matière d'engagement de parties prenantes dans la REDD+ (Section 2). Les enseignements des parties prenantes sont organisés par niveau (c.-à-d., national, infranational et combiné[2]), et par les objectifs d'engagement (c.-à-d., la communication d'informations et le renforcement des capacités [Type A] ; l'analyse des questions [Type B] ; la négociation, l'obtention de consensus et le consentement [incluant le Consentement préalable librement donné en pleine connaissance de cause] [Type C], et la surveillance et le suivi [Type D]). Les leçons tirées aux niveaux nationaux et

infranational font l'objet d'une plus grande attention puisque l'on dispose déjà de connaissances considérables sur ce qui devrait être accompli au niveau local. En outre, trois groupes de parties prenantes présentent un intérêt particulier (c.-à-d., les communautés autochtones et autres communautés pauvres tributaires de la forêt, les femmes et le secteur privé). L'étude propose des suggestions sur diverses méthodes que l'on pourrait utiliser selon les niveaux d'engagement des parties prenantes, ou avec les différents groupes de parties prenantes. Le rapport fait état de certaines conclusions et recommandations sur la manière d'améliorer l'engagement des parties prenantes (Section 3).

Les annexes étayent l'information concernant : le but, le cahier des charges et les méthodes employées pour l'étude, (Annexe 1), un glossaire de termes clés (Annexe 2), des enseignements plus larges tirés de l'engagement des parties prenantes (Annexe 3), un aperçu de l'importance attachée au niveau international, par les donateurs et les pays à l'engagement des parties prenantes dans la REDD+ (Annexe 4). Le document contient aussi des notes finales (Annexe 5), ainsi qu'une liste de Références.

2.0 EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REDD+

L'engagement de parties prenantes clés pouvant réellement influencer les politiques, les processus, les programmes et les projets, est généralement considéré comme un droit humain fondamental et essentiel pour amplifier l'engagement aux processus démocratiques (PNUD, 2006).

Le droit à la participation du public est inscrit dans nombre de déclarations et conventions internationales, en commençant par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La participation par des groupes spécifiques au processus décisionnel est mise en évidence dans d'autres accords, tels que la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Déclaration des Nations Unies de 2007 sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). (Pour une discussion plus détaillée des accords et déclarations pertinents applicables, voir l'Annexe 4).

L'Article 4 (1i) de la CCNUCC de 1992 précise que les Parties doivent « promouvoir et coopérer en termes d'éducation, de formation et de sensibilisation du public au regard du changement climatique et encourager la participation la plus grande possible dans ce processus, incluant celui des organisations non gouvernementales » (avec l'accès du public à l'information au titre de l'Article 13 (4c) du Protocole de Kyoto de 1998 à la CCNUCC). Les garanties volontaires de la CCNUCC de 2010 en matière de REDD+, aussi appelées les garanties de Cancun (Encadré 1), soulignent le besoin d'engagement des parties prenantes dans la REDD+.

Encadré 1 : Garanties de la CCNUCC concernant la REDD+ qui portent sur l'engagement des parties prenantes

Parmi les sept garanties de Cancun de la CCNUCC pour la REDD+, quatre sont liées plus directement à l'engagement des parties prenantes. Par ordre d'importance, elles incluent:

La garantie ou sauvegarde (d) porte principalement sur « la participation pleine et efficace des parties prenantes intéressées, en particulier des peuples autochtones et des communautés locales, aux actions de la REDD+ ».

La garantie (c) précise « le respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des membres des communautés locales, en tenant compte des obligations internationales, des circonstances et des lois nationales pertinentes, et faisant observer que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones » (DNUDPA).

La garantie (b) reconnaît l'importance de « structures de gouvernance nationale des forêts transparentes et efficaces... »

La garantie (e) parle d'améliorer les avantages sociaux et environnementaux.

Source : CCNUCC. (2010). FCCC/CP/2010/7/Add.1. Appendice I de l'Accord de Cancun.

L'engagement des parties prenantes est essentiel pour la durabilité du développement et de la gestion des ressources, améliorant la conception et la mise en œuvre de ces activités et renforçant les connaissances et le sentiment d'adhésion à l'initiative au niveau local. Bien que des coûts et des risques (par ex., l'accaparement des résultats par des groupes d'intérêt puissants, la confiance et « la fatigue de consultation » des parties prenantes) soient associés au fait d'organiser des processus multipartites, les avantages au long terme susceptibles de permettre aux personnes de se réunir et d'être entendues l'emportent généralement sur ces défis (TCBC, 2006 ; PNUD, 2006 ; Banque mondiale, 2008).

L'engagement des parties prenantes améliore la REDD+ et renforce leur position en :

- Permettant de repérer assez vite les parties prenantes intéressées, les questions, les conflits et les avantages
- Collectant des données, échangeant et formant des idées
- Créant des canaux de communication et des occasions d'apprentissage
- Dégageant des visions partagées, un accord et une collaboration concernant les priorités, les politiques et les programmes, les protocoles et les solutions qui sont les plus durables et les plus rentables
- Procurant des mécanismes de doléances lorsque les décisions de groupes ne sont pas mises en œuvre comme il était prévu
- Améliorant la gestion des risques et rehaussant la réputation du secteur public, des entreprises ou de la société civile
- Constituant un capital social pour des formes de gouvernance plus participatives, transparentes et responsables
- Négociant des compromis et des résultats parmi les parties prenantes qui auront des avantages et des coûts différents

2.1 TYPOLOGIE DE L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REDD+

Cette étude propose une classification des types d'engagement des parties prenantes dans la REDD+, basée sur les objectifs du facilitateur, et en fonction de l'accroissement du niveau de partage du pouvoir entre le gouvernement et les autres parties prenantes. Dans tout ce rapport, les expériences, les enseignements appris et les pratiques prometteuses sont classés par catégories selon les types suivants :

- **Type A (Communication d'informations et renforcement des capacités)** - Diffuser des informations impartiales et objectives, procurant des possibilités de dialogue et de renforcement des capacités

- **Type B (Analyse des questions**) - Collecter les informations provenant des parties prenantes, pour les analyser et les présenter aux décideurs

- **Type C (Négociation, obtention de consensus et consentement)** - Rassembler les personnes pour prendre en considération les informations, susciter un feedback et des idées nouvelles, discuter avec d'autres parties prenantes et participer directement au processus décisionnel

- **Type D (Surveillance et suivi)** - Collaborer pour surveiller et suivre la mise en œuvre d'un processus, d'une stratégie, d'un programme ou d'une politique

À tous les niveaux et à travers tous les types d'engagement des parties prenantes, la REDD+ pose des défis particuliers pour l'engagement des parties prenantes en matière de planification nationale et infranationale, en contraste avec la planification pour la foresterie, d'autres ressources naturelles ou pour la réduction de la pauvreté. Les parties prenantes doivent avoir une bonne compréhension de base des notions et termes essentiels, et des informations suffisantes concernant les plans, les avantages et les risques. Quel que soit leur niveau d'éducation, nombre de personnes ont trouvé qu'il était difficile de comprendre la science du changement climatique, les mesures des réductions d'émissions et la nature abstraite des mécanismes de marché axés sur la performance, toujours en cours de développement. Les parties prenantes doivent recevoir des informations justes sur les valeurs des émissions, et les avantages et les risques des accords pour le carbone. La plupart du temps, ce type de renseignements n'est pas disponible, ce qui contribue à des idées fausses, des craintes et un manque de confiance chez les parties prenantes. Les enjeux sont susceptibles d'être considérables, et peuvent inciter à biaiser les informations publiques. En outre, dans beaucoup de pays, la

confiance et la bonne volonté du public sont fragilisées par l'octroi de concessions en cours (dans le secteur forestier, agricole et minier) par les gouvernements.

Les travaux préliminaires sur la REDD+ indiquent des écarts importants dans la programmation, la nature, la portée et l'ampleur de l'engagement des parties prenantes à ce jour. Il existe aussi des différences au niveau des facilitateurs des processus (le gouvernement ou la société civile), si les activités dirigées par le gouvernement et la société civile pour l'engagement des parties prenantes sont parallèles ou liées, et si le fardeau historique en matière de traitement des parties prenantes lors de processus antérieurs pèse sur des ministères et/ou unités gouvernementales particuliers. Tandis que le financement principal provenant des donateurs va directement aux gouvernements nationaux, la société civile œuvre à des niveaux différents pour mener des évènements, des tables rondes, des groupes de travail et d'autres formes de renforcement des capacités aux niveaux nationaux et infranationaux.

2.2 EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES À TOUTES LES ECHELLES

2.2.1 Echelles Nationales

Il n'existe pas de formule unique pour la Préparation à la REDD+ au niveau national. Les activités préliminaires aux niveau national et infranational ont inclus la communication d'informations aux parties prenantes et le renforcement de leurs capacités, suivies de changements politiques et juridiques, de la mise en place de systèmes techniques et de sauvegardes institutionnels, et du développement des capacités humaines. Le rythme de l'élaboration de la Préparation à la REDD+ a varié considérablement d'un pays à l'autre en raison des différences en matières de structures et processus de gouvernance, de politiques et de lois, de règles des marchés, de force et capacité de la société civile, et de traditions et valeurs culturelles. Certains pays peuvent devoir faire des ajouts ou élargir les règlements portant sur l'engagement des parties prenantes pour les activités de Préparations à la REDD+. Les premières leçons fournies dans le guide modèle harmonisé REDD+ R-PP provenant du FCPF et de l'ONU-REDD (FCPF, 2012) et d'autres sources sont toutes pertinentes à tous les niveaux.

Tirer parti d'expériences antérieures. Les gouvernements doivent tirer des enseignements des processus multipartites antérieurs d'activités forestières et afférentes, et s'appuyer sur ceux-ci (par ex., le paiement de services environnementaux (ou écosystémiques – PSE), les projets de conservation et de développement intégrés). Lorsque le niveau de confiance est faible, le choix de la principale agence gouvernementale, la transparence du gouvernement, l'obligation de rendre compte et d'autres mesures prises de bonne foi sont tous des facteurs essentiels. Pour autant, même lorsqu'il n'existe pas de réalisations passées pour les ressources forestières et naturelles, les gouvernements peuvent tirer parti de la nature multisectorielle de la REDD+ et de l'appui des donateurs pour procurer au moins une participation minimale des parties prenantes (par ex., le Cambodge) (F. Pinto, pers. comm.).

Commencer tôt et maintenir l'engagement et la transparence au cours du temps. Les plateformes des parties prenantes, aux niveaux national et autres, peuvent fournir des mécanismes permanents pour la communication formelle et informelle d'informations et de feedback parmi toutes les parties prenantes. Les comités et les groupes de travail devraient inclure des parties prenantes issues du gouvernement comme d'organisations de la société civile et des peuples autochtones, plutôt que d'être dominés par le gouvernement.

Offrir aux parties prenantes la possibilité d'assumer des rôles dépassant la conception des Plans de consultation et de participation en matière de R-PP, et des sauvegardes. Les parties prenantes peuvent apporter une contribution constructive aux stratégies nationales de la REDD+ ou aux analyses des Propositions de préparation (R-PP) liées : à l'utilisation des terres et aux causes de la déforestation ; aux lois, à la politique et à la gouvernance forestières ; au dialogue sur les compromis au regard de la stratégie proposée

pour la REDD+ ; aux nouvelles dispositions institutionnelles ; aux changements du droit foncier ; aux accords de distribution des avantages et de règlement des différends.

Considérer le Consentement préalable, librement donné en pleine connaissance de cause (FPIC) comme un processus plutôt qu'un évènement isolé. Les notes du guide modèle des R-PP « il est indispensable d'allouer le temps nécessaire pour la gestion attentive de la sensibilisation et de l'engagement avec les autorités (et) les communautés locales, comme avec les organisations nationales autochtones et les groupes intermédiaires concernés. Il est important d'améliorer la capacité locale pour une sensibilisation et un débat efficaces, de même qu'il est utile de structurer consciencieusement un processus FPIC et de documenter les décisions auxquelles il a abouti ».

2.2.2 Échelles intégrées (nationales et infranationales liées)

Une approche hybride à la REDD+ apporte des moyens flexibles pour lier les méthodes nationales et infranationales (Angelsen, A. et al, 2008). Les mécanismes imbriqués verticalement et qui se chevauchent s'avèrent nettement avantageux pour la communication d'informations, la distribution des avantages, la surveillance et le suivi, et les mécanismes de recours et de réparation. Ces liens aideraient à transférer les informations de base et d'impact de bas en haut pour une meilleure planification nationale et infranationale. Ils contribueraient aussi à faire passer de haut en bas les données portant sur les plans du gouvernement, à appuyer la distribution des avantages à toutes les échelles et à partager les responsabilités de suivi. Cependant ces efforts ne commencent qu'à se développer. Peu de parties prenantes passent par les différents niveaux, et le temps, l'énergie et les fonds sont limités. Très peu d'études suivent ces liens, et leurs avantages, au sein d'un pays (Rubio et al, 2012). Jusqu'à présent, seul un petit nombre de pratiques prometteuses ont été mises en évidence pour établir des liens permanents, mais certaines mesures communes ont été adoptées.

Les gouvernements nationaux organisent parfois des réunions ponctuelles de communication d'informations/de prise de connaissance dans les capitales régionales avec des parties prenantes infranationales. Le personnel ou les membres de comités (ou consultants) du gouvernement national se réunissent une fois (ou plus souvent) avec diverses parties prenantes (par ex., des membres du personnel du gouvernement et les députés, des représentants de la société civile locale ou internationale basés dans des régions infranationales, des représentants autochtones d'organisations et de communautés, et des représentants de l'université locale). Certains pays ont tendu la main systématiquement à toutes les régions forestières, d'autres se sont contentés de quelques régions. En 2011, le Bangladesh a organisé un important atelier national pour toutes les parties prenantes à Dhaka, suivi d'un atelier régional dans la région des Chittagong Hill Tracts pour ses premiers ateliers de consultation national et régional portant sur le secteur forestier et la feuille de route de la REDD+. La même année, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) a tenu des ateliers de consultation au niveau provincial accompagné d'une formation sur la sensibilisation pour le gouvernement provincial, de district et local.

La société civile et les organisations autochtones, incluant à la fois des entités nationales et infranationales, organisent conjointement des évènements ponctuels de communications d'informations ou d'apprentissage dans les capitales ou les communautés régionales. Certains sont des efforts hybrides planifiés et gérés par des alliances d'organisations nationales et infranationales (par ex., le Cambodge). Dans d'autres cas, les organisateurs sont un groupement d'organisations infranationales et axées sur les communautés. Même si ces types d'activités suscitent beaucoup d'intérêt, la société civile a toujours du mal à obtenir les fonds suffisants.

Des représentants infranationaux siégeant aux comités permanents ou groupes de travail de la REDD+. Bien que ce soit une idée dont on parle dans de nombreux pays, en règle générale les gouvernements nationaux n'invitent pas les responsables du gouvernement infranational à participer aux comités ou aux groupes de travail de la REDD+ au niveau national. Certains comités nationaux sur le climat ont inclus des représentants infranationaux, mais pas obligatoirement du gouvernement (par ex., les

représentants des Tables rondes régionales sur la REDD+ au Pérou participent au Comité national sur le changement climatique, mais les gouvernements régionaux n'y siègent pas) (F. Leon, pers. comm.). Les représentants de la société civile et des autochtones aux organes nationaux sont plutôt nommés représentants de réseaux et de fédérations nationaux dans des capitales qu'au sein d'organisations infranationales.

Le suivi de la société civile à travers les États et les échelles par le biais de bases de données des politiques et des projets. Afin de suivre ce qui se passe au niveau fédéral et des États, la société civile brésilienne observe les politiques et les programmes grâce à leur base de données « REDD Observatory » (L. Hasenclever, pers. comm.).

2.2.3 Échelles infranationales

Les échelles infranationales du gouvernement, (c.-à-d., provinces, État, régions ou districts) varient considérablement selon leur niveau de participation au plan d'élaboration de la Préparation à la REDD+ et le degré d'engagement des parties prenantes :

Le progrès au niveau des États est plus rapide qu'au niveau fédéral dans certains pays. Par exemple, les États, la société civile et même les municipalités du Brésil éduquent les parties prenantes pour combler leurs lacunes et planifient des voies possibles pour la REDD+, alors que le gouvernement fédéral œuvre sur la base d'un consentement interne pour une Stratégie nationale de la REDD+ mise en place avec les contributions préliminaires des parties prenantes. Les États d'Acre, de Mato Grosso et d'Amazonas ont adopté des lois et avancé des plans de projets. En outre, les Organisations de la société civile (OSC) sont très actives dans certains États et représentent des forces puissantes pour appuyer la planification de la REDD+ au niveau des États.

Certains États avancent plus vite que d'autres en matière de planification et de pratiques d'engagement de parties prenantes à la REDD+. En Indonésie, par exemple, les gouverneurs provinciaux ont différentes attitudes envers la REDD+. Certains vont de l'avant rapidement (par ex., la province du Sulawesi Centre, qui a adopté un décret établissant un groupe de travail provincial de la REDD+) mais d'autres provinces ont une approche attentiste (A. Mahaningtyas, pers. comm.). Au Nigeria, l'État Cross River a été proactif en créant ses propres politiques de réduction de la déforestation et un dialogue avec les parties prenantes avant la planification de la REDD+. Jusqu'à présent, le dialogue se poursuit avec le financement de son projet d'essai REDD+. Au Pérou, les gouvernements régionaux et des tables rondes mixtes étaient plus à même d'œuvrer avec la gouvernance traditionnelle et de tenir compte des éléments culturels, mais ils ne parviennent pas toujours à inclure les communautés autochtones, les concessionnaires et le gouvernement municipal (Rubio et al, 2012). Des pratiques prometteuses diverses ont été élaborées.

Des tables rondes de parties prenantes dirigées par la société civile peuvent contribuer à forger des liens horizontaux et verticaux. Au Pérou (Encadré 2) et au Mexique, les OSC mènent la formation et l'organisation continue de tables rondes de parties prenantes dans les capitales régionales, mais les liens avec les processus nationaux restent fragiles. Les participants de la société civile ont inclus des organisations infranationales et des organisations internationales de conservation et de développement basées dans les régions infranationales. Les représentants du gouvernement comptent le personnel technique qui travaille localement, ainsi que des représentants politiques. Les chefs et membres communautaires ont été invités, mais doivent faire face aux défis imposés par les transports et les contraintes financières, surtout lorsque leurs communautés sont isolées et plus éloignées des capitales régionales (par ex., les communautés autochtones en amont du fleuve ont plus de mal à participer à la Table ronde régionale de Madre de Dios sur la REDD+ que ceux de la région de San Martin) (L. Barquin, pers. comm.; F. Leon, pers. comm.; Rubio et al., 2012).

Encadré 2 : Tables rondes multipartites sur la REDD+ au Pérou

Avant l'initiative REDD+, la société civile du Pérou avait organisé des tables rondes multipartites aux niveaux national et régional qui furent ensuite adaptées à la REDD+. Les tables rondes régionales de Madre de Dios et San Martin ont des gouvernements régionaux prédisposés à recevoir la participation de parties prenantes. Chaque table ronde régionale de la REDD+ a une histoire et des priorités différentes. Celle de la Madre de Dios et plus axée sur l'environnement et a fixé comme priorité l'établissement de niveaux de référence régionaux pour les émissions ; la table ronde de San Martin sur la REDD+ inclut plus de représentants autochtones et communautaires, et met l'accent sur l'engagement des parties prenantes et la participation des autochtones. Des tables rondes parallèles d'autochtones sur la REDD+, aux niveaux national et régional, (c.-à-d., Madre de Dios, San Martin, Ucayali and Loreto), ont été mises en place par l'organisation-cadre nationale des peuples autochtones, *Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana* (AIDESEP, Association interethnique pour le développement de la forêt péruvienne).
Sources : The REDD Desk. (2012). Peru Summary. Téléchargé le 8 août 2012 de http://www.theredddesk.org. Interview, Luis Barquin, 17 août 2012 ; Interview, Fernando Leon, 16 août 2012. Rubio et al. 2012.

Pour le niveau de gouvernement infrarégional (par ex., les districts, les comtés et les grandes municipalités dotés de terres forestières), il existe des processus de planification pour la REDD+, ainsi que des projets pilotes aux niveaux communautaire et infrarégional.

Peu de données sont disponibles en matière de leçons apprises pour la planification de la REDD+ à ce niveau. Dans l'État brésilien de Pará, une municipalité a entamé avec succès un processus sur plusieurs niveaux pour un Pacte municipal et une Commission de supervision (Encadré 3).

Encadré 3 : Engagement des parties prenantes au niveau infranational au Brésil

En 2007, le gouvernement fédéral du Brésil mit sur la liste noire plusieurs municipalités de l'Amazone ayant des taux de déforestation très élevés. Il exigea de ces municipalités qu'elles mettent au point des plans visant à réaliser une déforestation zéro nette. La municipalité de Saõ Felix do Xingu (SFX) dans l'État de Pará State couvre neuf millions d'hectares de vastes ranches privés, de petites fermes, de communautés autochtones et d'aires protégées. Le gouvernement municipal de SFX, avec l'appui international de « The Nature Conservancy », de la Commission européenne et du ministère de l'Environnement du Brésil mit en place un processus multipartite sur quatre mois. Il œuvra avec 10 communautés principales pour d'abord mettre en œuvre des pactes communautaires en matière de réduction de la déforestation avec les engagements du gouvernement et de parties prenantes locales. Dans chaque communauté, les participants ont élu deux représentants locaux pour servir au sein d'une commission au niveau municipal pour la réalisation du pacte. Cette commission créa ensuite un Pacte municipal pour mettre fin à la déforestation illégale, et le plan de travail pour sa réalisation. Bien qu'ils les aient négligés tout d'abord, parce qu'ils s'étaient polarisés sur la déforestation illégale, par la suite la Commission et le pacte ont élargi la représentation pour y inclure des représentants des communautés autochtones, FUNAI, et de l'agence nationale des aires protégées (ICMBio).

Source : Cortez, Rane. (2012). *Stakeholder Engagement in REDD+ in Brazil: From National Policy to Municipal Action: A case study of the Central Xingu REDD+ Pilot Program* (L'engagement des parties prenantes au Brésil : des politiques nationales à l'action municipale : une étude de cas du Programme pilote de la REDD+ de Central Xingu). Document non publié. The Nature Conservancy, Belem.

2.2.4 Échelle communautaire

Pour les projets pilotes au niveau communautaire, un certain nombre de directives en matière de REDD+[3] s'inspirent des processus antérieurs d'engagement de parties prenantes pour la conception et l'évaluation des impacts. L'engagement des parties prenantes est encouragé mais non requis au titre de la Norme de carbone vérifiée (VCS) ; c'est une condition pour le Mécanisme de développement propre (MDP) et les Standards sur le climat, les communautés et la biodiversité (CCBS), où le dernier système précise l'inclusion des hommes et des femmes, les jeunes comme les vieux, des méthodes appropriées d'un point de vue culturel et de multiples critères et documentation pour la participation des parties prenantes aux suggestions concernant la conception, la revue et le suivi. Olander et Ebeling (2011) font remarquer qu'œuvrer avec les communautés est un processus continu, plutôt qu'une étape unique de conception, et que différents types de projets exigent

différents niveaux d'intervention de la communauté (terres privés par opposition aux terres gérées ; propriété des parties prenantes par opposition aux droits d'usufruit des terres).

Les revues et les critiques de l'engagement des parties prenantes dans la REDD+ existent pour nombre de projets séparés, mais peu comparent plusieurs projets. Une comparaison de 12 projets REDD+ entre plusieurs pays (Harvey et al, 2010) a révélé que les défis en matière d'engagement de parties prenantes incluaient d'aborder les attentes irréalistes concernant l'ampleur et le calendrier des avantages de l'engagement dans la REDD+ par le biais d'activités de communication et d'éducation ; d'estimer correctement les coûts de l'engagement des parties prenantes, surtout dans les zones dotées de peu d'organisations ; de se pencher sur les droits de propriété foncière et sur les stocks de carbone dans les régions où les habitants ne bénéficient que de droits d'usufruit ; et parler de la méfiance des autorités et la répartition future des revenus provenant du carbone. Blomley et Richards (2011) notent qu'il est important de comprendre la vulnérabilité et la représentation dans les contextes locaux pour éviter l'accaparement des ressources par les élites et pour exploiter le savoir-faire local et les relations des institutions locales. Ils abordent aussi les coûts de participation pour les personnes locales et le besoin de fournir des avantages en nature et des fonds pour les réunions qui se déroulent en dehors des villages.

Une étude comparative récente menée par Conservation International (CI) au Pérou (Rubio et al, 2012), a fait l'essai d'une approche pour la Méthodologie pour l'analyse de l'engagement des parties prenantes (SEA). Cette approche a pris en considération l'engagement des parties prenantes aux niveaux national, régional et de projets (Encadré 4).

Encadré 4 : Méthodologie pour l'analyse de l'engagement des parties prenantes de Conservation International (SEA)

La Méthodologie SEA de CI est « conçue pour analyser la situation actuelle d'un pays en matière d'engagement des parties prenantes dans la REDD+ à différentes échelles ».

Basées sur l'analyse participative et le dialogue, et validées par un comité directeur, les informations recueillies pendant l'analyse détectent les lacunes et les priorités au sein du processus actuel d'engagement des parties prenantes.

Le résultat de la SEA appuie l'élaboration d'un Plan d'action d'engagement des parties prenantes.

CI a mis à l'essai cette approche au Pérou, examinant comment la participation des parties prenantes se faisait aux niveaux national et régional (dans les régions de San Martin et de Madre de Dios) et dans le contexte de six initiatives de projet REDD+. Pour de plus amples informations, se référer à Conservation International (2012) et Rubio et al. (2012).

En termes de projets locaux, cette étude a conclu qu'un dialogue continu avec les parties prenantes était essentiel à travers toute la mise en œuvre et que les communications devaient se faire au niveau des ménages. Les projets ont renforcé à la fois les connaissances et les compétences en matière de REDD+ et de changement climatique pour les villageois et le personnel des aires protégées. Les sujets traités incluaient les moyens de subsistance de remplacement, la certification biologique et les activités de gestion forestière pour les producteurs. D'autres formations sur les négociations sur le carbone, la gestion des fonds et le suivi du carbone ont aidé ceux qui travaillaient pour des organisations gérant des projets locaux. Il était aussi important pour les projets REDD+ d'examiner des plans de développement communautaire et municipal existants et de travailler en les respectant.

2.3 EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES OBJECTIFS D'ENGAGEMENT

2.3.1 Enseignements généraux tirés des quatre objectifs d'engagement

La plupart des pays semblent avoir repoussé un engagement substantiel des parties prenantes tant qu'ils n'ont pas reçu les fonds pour la Préparation. Certains pays n'ont pas d'analyses complètes de leurs parties prenantes lors de la soumission de leur R-PP. Certains Plans de consultation et participation R-PP privilégient des activités de communication unilatérale plutôt qu'un engagement bilatéral avec des parties prenantes.

Le choix de l'agence de gouvernement qui aura les fonctions de facilitateur importe aux parties prenantes. Les départements forestiers ont souvent les responsabilités principales pour la REDD+ (Peskett & Brockhaus 2009), mais nombre d'entre eux ne bénéficient pas de la confiance des parties prenantes et n'ont

pas les compétences pour gérer et faciliter de manière efficace l'engagement de parties prenantes. Les perceptions de corruption, une application inefficace des règlements, l'octroi continu de concessions et le manque d'obligation de rendre compte sont des problèmes courants. Certains pays choisissent d'autres institutions responsables avec un passé moins négatif à l'égard des parties prenantes (par ex., l'Indonésie a confié la première responsabilité pour la REDD+ à l'Unité de travail présidentielle pour la Supervision et la gestion du développement [UKP4], dont l'histoire vis à vis des parties prenantes est moins critiquée).

La confiance entre les facilitateurs et les parties prenantes peut se renforcer au cours du temps, malgré les antécédents. Il est utile d'inclure des opposants comme des partisans de la société civile. Les facilitateurs améliorent la confiance lorsqu'ils agissent de manière transparente et responsable (c.-à-d., communiquer ce qu'ils savent et ont prévu ; prendre des notes aux réunions et les diffuser ensuite ; permettre la revue de documents et offrir un feedback sur la façon dont les suggestions ont été prises en compte). Les moratoires sur les concessions forestières ont aussi amélioré la confiance des parties prenantes.

Les facilitateurs doivent rechercher à concilier les intérêts de toutes les parties prenantes. Un équilibre au sein de la participation des parties prenantes tend à favoriser un environnement pour une participation diversifiée. La société civile a mieux réussi que le gouvernement à cet égard (H. Berliani, pers. comm.) ; les évènements dominés par le gouvernement peuvent inhiber la participation d'autres intervenants. Les femmes et les peuples autochtones ont généralement été sous-représentés aux niveaux nationaux et infranationaux parce qu'ils passent inaperçus, intentionnellement et/ou à cause de leur manque de ressources pour prendre en charge les coûts de leurs déplacements. Les autres groupes oubliés incluent le secteur privé, les universitaires et les représentants des média, mais certains pays, comme la Zambie, ont fait participer ces groupes dès le début du lancement de leurs programmes REDD+ (ONU-REDD, 2010).

La flexibilité à l'égard de l'utilisation de méthodes s'est avérée essentielle pour obtenir la participation des parties prenantes. Néanmoins, un éventail de méthodes beaucoup plus large que celui employé aujourd'hui est disponible actuellement pour inviter, engager les parties prenantes et communiquer avec elles (Encadré 5).

Les barrières logistiques doivent être prises en compte pour les quatre objectifs d'engagement. Des avis adéquats avant les réunions, les périodes de revue des documents, la prise en charge des dépenses de déplacements et autres dispositions (comme les lieux de réunions, l'interprétation des langues ou dialectes et la garde d'enfants), ont aidé à accroître la participation des membres des communautés et des femmes représentantes.

Adapter la période de dialogue pour avoir suffisamment de temps sans pour autant épuiser la bonne volonté et la disponibilité des parties prenantes. Même si elles font face à des contraintes en matière de temps et de déplacements, les parties prenantes ressentent souvent que les processus de leur engagement sont précipités, incluant les réunions, la communication et la revue des documents. Elles déplorent cette situation surtout dans le cas de discussions sérieuses portant sur les sauvegardes, les stratégies d'atténuation et de suivi des impacts, la sécurité du droit foncier, les plans de distribution des avantages et de résolution de différends. Pour inciter la participation des parties prenantes au cours du temps, les facilitateurs ont varié les formats des réunions et offert des incitations en matière de renforcement des capacités. Grâce à de bonnes planifications et communications, des personnes différentes devraient pouvoir choisir de participer à ce qui les concerne le plus.

Il y a un immense besoin de facilitateurs compétents pour les ateliers et la formation sur la REDD+. Une formation sera probablement nécessaire puisque les spécialistes en matière de REDD+ sont rarement de bons facilitateurs et que les facilitateurs compétents sont susceptibles de ne pas avoir suffisamment de connaissances sur la REDD+. Selon les niveaux d'engagement, les groupes sociaux et les niveaux de statut (par ex., hauts responsables ou membres de la communauté), il faudra des facilitateurs de styles différents. Aux niveaux locaux, la société civile investit dans les services d'agents de liaison formés pour former les

autres (par ex., CI a créé un manuel de Formateurs de formateurs au Pérou et engage une petite équipe pour faciliter les formations REDD+ dans les langues ou dialectes locaux) (L. Barquin, pers. comm.). Au Cambodge, un groupe d'ONG au niveau national a formé des facilitateurs d'ONG locales sur les concepts de la REDD+ et les plans du gouvernement, avant trois ateliers provinciaux (F. Pinto, pers. comm.). En raison d'une facilitation solide, les organisateurs étaient plus à même de comprendre les lacunes importantes au niveau de la compréhension et de la connaissance de la REDD+ ainsi que les besoins d'échanges continus d'informations avec les ONG locales et les participants des ateliers.

Les obstacles budgétaires peuvent être surmontés avec une volonté et une créativité politiques suffisantes. Par exemple, le gouvernement du Mexique a eu recours à un financement externe pour les questions techniques liées à la Surveillance, la notification et la vérification (MRV), etc. et à des fonds internes pour l'engagement des parties prenantes (M. E. Mesta, pers. comm.).

Encadré 5 : Menu des méthodologies par objectif d'engagement des parties prenantes dans la REDD+

Objectifs des engagements des parties prenantes dans la REDD+	Méthode de sélection des parties prenantes	Menu des méthodologies	
Type A : Communication d'informations et renforcement des capacités *Fournir et échanger des données, des opinions et des options (échanges unilatéral et bilatéral)*	Auto-sélection ou sélectionnées par le facilitateur	• *Audiences publiques* • *Avis du public* • *« Portes ouvertes »* • *Écoute* • *Sessions* • *Groupes de discussion*	• *Sondages* • *Dialogues/Blogs en ligne* • *Récit oral* • *Méthodes style « Café » (World Café, Philosopher Café)*
Type B : Analyses des questions *Prodiguer des conseils ou commentaires non contraignants mais de grande portée, établir les références*	Sélectionnées par le facilitateur (ou la société civile mène des processus parallèles)	• *Comité consultatif* • *Jurys de citoyens/ Panels/ Assemblées* • *Scrutin délibératif* • *Forums communautaires* • *Dialogue sur les politiques*	• *Groupe de travail* • *Forums sur les questions nationales* • *Ateliers de conception* • *Planification de scénarios* • *Recherche pour l'avenir* • *Enquête évaluative* • *Forum ouvert* • *Changement à grande échelle*
Type C : Négociation, obtention de consensus, consentement *Parvenir à un accord viable*	Sélectionnées par le facilitateur	• *Dialogue soutenu* • *Cercles de conciliation* • *Recherche d'un terrain d'entente*	• *Accord de consensus* • *Méthodologie de Delphi* • *Entente* • *Négociations*
Type D : Surveillance et suivi *Les parties prenantes ou les citoyens partagent les responsabilités pour la mise en œuvre*	Auto-sélection ou sélectionnées par le facilitateur	• *Comités/équipes permanents*	• *Réunions publiques* • *Partenariats* • *Cercles d'étude*

Adapté de : Addor (2011), O'Haire et al. (2011), Dalton et Harter (1998), et Jeffery (2009).

2.3.2 Objectifs du Type A (Communication d'informations et renforcement des capacités)

Pour les R-PP et les propositions antérieures aux donateurs, la plupart des gouvernements ont privilégié les objectifs du Type A pour l'engagement des parties prenantes dans la planification

nationale et infranationale de la Préparation à la REDD+ au cours des cinq dernières années. Les activités de Type A peuvent jouer un rôle important à l'échelle de toutes les phases de la REDD+, mais ces évènements procurent peu d'occasions de discussion ou d'influence de la part des parties prenantes. Il est plus facile pour les gouvernements d'échanger des informations que de partager le pouvoir de prise de décision.

Pour la communication d'informations sur la planification de la REDD+, la plupart de gouvernements ont eu largement recours à des évènements publics de grand envergure avec des discours et des exposés trop techniques. Ces types d'évènements ouverts au public avec 75 participants au moins peuvent créer une dynamique et entraîner l'appui de hauts fonctionnaires du gouvernement pour la planification de la Préparation à la REDD+. Ils peuvent aussi être utiles pour la cartographie et l'analyse des parties prenantes. Mais le temps passé sur des discours et des exposés, les rendent plutôt inefficaces en matière d'acquisition accrue de connaissances, d'échanges d'idées ou de développement de relations. Les grandes réunions sont aussi utilisées par les communautés et les districts pour communiquer les informations relatives aux plans de projets.

Les capitales comme lieux de planification nationale et infranationale ont exclu nombre de parties prenantes. Les lieux de réunions dans les capitales nationales ou provinciales sont très peu accessibles à ceux qui ne peuvent pas se permettre de prendre le temps ou de payer les frais de déplacement pour y assister, en particulier à la majorité des détenteurs de droits qui habitent dans les régions forestières et autour de celles-ci.

Les facilitateurs et les participants viennent aux activités avec diverses attentes. Les parties prenantes espéraient avoir accès aux forums sur les politiques et à des rencontres. Elles ont cherché des moyens d'acquérir de nouvelles compétences et capacités ou d'obtenir des certificats pour donner des formations. Elles ont souvent attendu la concertation et des échanges plutôt que des communications unilatérales. Lors des évènements à tous les niveaux, les organisateurs et les facilitateurs s'efforçaient de gérer activement les attentes des parties prenantes tant sur les processus que les résultats.

À tous les niveaux, il existe, et il y aura toujours, une grande demande d'informations sur la REDD+ par toutes les parties prenantes. Nombre de parties prenantes sentent qu'elles ne peuvent pas prendre part aux processus de dialogue et de consentement sur la REDD+ sans en savoir plus sur l'initiative. Les parties prenantes ont apprécié les informations objectives provenant d'informateurs neutres et trouvaient que certains fournisseurs et matériels d'informations étaient biaisés. Il est nécessaire d'avoir de meilleurs documents d'information, incluant la simplification des documents techniques et la traduction du matériel dans les langues locales. Les approches, comme le matériel de formation, doivent être adaptés aux niveaux éducationnels, aux connaissances de base sur la REDD+, etc. et être largement disséminées. Souvent, les organisations cadres de la société civile peuvent être des agents efficaces en matière de renforcement des capacités, ainsi que des formateurs de formateurs, (par ex., avec l'appui de donateurs, le Réseau sur les changements climatiques du Nigeria a relevé le défi d'éduquer 150 organisations membres, à tous les niveaux, sur le changement climatique et la REDD+) (S. Efik, pers. comm.). En dehors du travail communautaire propre à des projets, il est important de trouver de meilleures façons de transmettre verticalement et horizontalement les informations en matière de REDD+.

L'amélioration des connaissances est particulièrement complexe dans les cadres multipartites. Dans de nombreux cas, il n'y a pas eu d'évaluations des besoins des participants pour les évènements de communication d'informations. Les activités de renforcement des capacités, comportant de nombreux matériels très techniques et des approches d'apprentissage passif, visent souvent trop haut ou trop bas, face à une audience mixte aux capacités et cultures variées. Lorsque les organisations envoient différents participants à tour de rôle, la mise au courant des participants perd du temps. Les spécialistes en matière de renforcement des capacités suggèrent qu'un apprentissage actif avec des groupes plus petits de participants semblables pourrait être plus efficace.

Au-delà des approches locales et de pays, il y aussi un rôle de renforcement des capacités au niveau de plusieurs pays. Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a établi un séminaire intensif de neuf jours (« Université REDD ») pour 250 parties prenantes de RDC et de 15 autre pays africains, auquel se sont ajoutées une formation et des communications de suivi (c.-à-d., des sketches, des documentaires et des documents d'information pour la radio et la télévision nationales) (ONU-REDD, 2010).

La combinaison de méthodes s'est avérée efficace. L'Unité de coordination de la REDD+, récemment mise en place en Zambie, a œuvré pendant plus d'un an avec des parties prenantes pour améliorer leur conception de la REDD+ et les faire participer à la Stratégie nationale pour la REDD+. Le gouvernement organisa un atelier multipartite d'orientation et de formation avec 75 participants, convoqua des réunions régulières avec les OSC et mena des enquêtes de terrain dans neuf provinces pour la mise au point d'un Plan d'évaluations et d'engagement des parties prenantes (ONU-REDD, 2011). Les coordinateurs de la Société civile, comme CI, ont aussi intégré des ateliers de renforcement des capacités avec la communication d'informations au Pérou, en Indonésie et à Madagascar (L. Barquin, pers. comm.). La communication d'informations et l'éducation sur la REDD+ peuvent prendre d'autres formes que des ateliers et des webinaires (par ex., un groupe d'OSC au Brésil a créé l'Observatoire REDD brésilien pour collecter des informations relatives aux politiques et aux projets à l'échelle du pays en 2010 afin d'appuyer le renforcement des capacités et le plaidoyer).

La communication d'informations ne conduira pas obligatoirement ensuite à un consensus ou un consentement. Même si des informations objectives et pertinentes dans les langues locales sont essentielles pour la sensibilisation, la pleine adhésion et les attentes appropriées des parties prenantes, elles peuvent s'avérer insuffisantes pour parvenir à des accords. Les informations disponibles soulèvent des inquiétudes légitimes sur l'expropriation des terres, les litiges d'ordre foncier et la répartition des bénéfices provenant de mécanismes nouveaux et incertains basés sur le marché, liés à la performance des émissions de carbone. Les gouvernements ne peuvent toujours pas répondre à beaucoup de questions portant sur leurs stratégies nationales, les avantages et les plans de distribution en matière de REDD+, ni sur la direction des futurs marchés de carbone.

2.3.3 Objectifs du Type B (Analyses des questions)

Pour nombre de pays, la revue des documents est une approche d'usage en matière d'engagement de parties prenantes. Ceux-ci peuvent être les stratégies ou des rapports techniques sur la REDD+ (par ex., des analyses écologiques et socioéconomiques des causes de déforestation et d'utilisation des terres, ainsi que des analyses de la gouvernance et des politiques, des analyses juridiques, réglementaires pour créer des cadres favorables à la REDD+). Les documents examinés incluent ceux qui ont été préparés en interne par le personnel et des consultants du gouvernement, et d'autres provenant d'apports et de participation plus larges. Les gouvernements publient les documents en ligne et acceptent les commentaires par le biais de sites Web, courriels ou services postaux, ou encore lors de réunions publiques.

Certains gouvernements ont adopté des innovations en offrant l'option aux parties prenantes de recevoir les documents pour les revoir. Par exemple, le gouvernement indonésien distribue ses documents et fixe une date buttoir pour les commentaires qui peuvent être faits par courriel et SMS, ou sur papier lors de réunions de consultations pour ceux qui n'ont pas Internet. Au niveau des villages, les matériels à revoir sont traduits dans les langues locales, les thèmes principaux sont diffusés à la radio locale avant les réunions, et les documents et les invitations sont envoyés par SMS. De même, les commentaires peuvent se faire par SMS (H. Berliani, pers. comm.). Le gouvernement du Ghana crée une documentation qui convient aux parties prenantes analphabètes dans le cadre du financement du FCPF. Le Liberia, le Kenya et le Cameroun ont expérimenté avec la radio communautaire pour l'éducation portant sur la REDD+ dans le cadre du financement du FCPF. En général, les parties prenantes s'intéressent à la revue de sommaires dans leur langue, plus courts, adaptés à des audiences spécifiques, plutôt qu'aux documents complets de 150 à 200 pages.

Allouer un temps suffisant pour la revue. Même si une période de deux à trois semaines satisfait aux exigences légales en matière de communication d'information, ce temps a souvent été jugé insuffisant pour les parties prenantes à qui l'on a demandé d'examiner des documents de 150 à 200 pages.[4] En plus de ces méthodes, des rencontres multipartites permettent d'avoir à la fois un dialogue horizontal et vertical.

Le feedback et la transparence instaurent la confiance avec les parties prenantes. La société civile compte sur le gouvernement pour agir de manière transparente et responsable en termes de communication des idées des parties prenantes, en surlignant les documents pour indiquer les changements apportés et en expliquant pourquoi certaines suggestions ont été rejetées. Les parties prenantes se sentent souvent étrangères au débat lorsque leurs commentaires sont ignorés, ou que des changements sont faits à la dernière minute sans les consulter ou en l'absence de consensus.

Les groupes de travail techniques convoqués par le gouvernement et la société civile ont aussi offert des occasions d'engagement pour les parties prenantes. Ces groupes peuvent être temporaires ou permanents et inclure des parties prenantes spécialisées non rémunérés de la société civile, d'universités et parfois du secteur privé. Les parties prenantes ne sont pas incluses pour tous les sujets, (par ex., parmi les 10 groupes de travail d'Indonésie œuvrant pour la Préparation à la REDD+, cinq comptent des représentants de la société civile (A. Mahaningtyas, pers. comm.)). Les groupes du gouvernement fonctionnent souvent sous les auspices de l'organisme de coordination de la REDD+. Généralement, ces groupes transmettent leurs résultats à un groupe plus large de parties prenantes.

Le gouvernement a demandé à la société civile et aux spécialistes et organisations autochtones de préparer des analyses de consultation pour la planification de la REDD+. De nombreux sujets ont été évoqués, cependant les analyses séparées ou intégrées sur le genre restent peu courantes.

Les réunions de consultation sur invitation générale sont un autre moyen de collecter des données sur des questions précises pour l'analyse des questions dans le cadre des R-PP. Les parties prenantes en général, et les spécialistes ont analysé les causes des problèmes de déforestation, d'utilisation des terres et de droit foncier, et de gouvernance. Pour la plupart des parties prenantes, ces discussions peuvent avoir lieu dans le contexte d'une réunion de communication d'informations. Cependant, bien souvent les autochtones ou autres détenteurs de droits forestiers vulnérables n'ont pas été invités à participer à ces analyses.

Les outils analytiques participatifs peuvent contribuer à ouvrir des possibilités en matière d'informations et de dialogue pour les parties prenantes. Au Nigeria et en Indonésie, les gouvernements mettent à l'essai une Évaluation de la gouvernance participative propre à la REDD. La méthodologie prend en considération le cadre juridique et politique, la capacité des acteurs REDD+ et les questions de mise en œuvre pour la planification spatiale et forestière, le règlement sur les droits, l'organisation des forêts, la gestion et le contrôle des forêts, et l'infrastructure REDD+. Les parties prenantes participent aux décisions en matière de processus, de priorité, d'indicateurs et de méthodologie, et elles servent d'évaluateurs de la première feuille de route (ONU-REDD, 2011). En Indonésie, le panel de spécialistes de l'Évaluation de la gouvernance participative inclut un représentant d'une organisation autochtone de la société civile, un d'un « think tank » de la société civile et un du milieu universitaire, en plus de deux personnes du gouvernement, un juriste spécialiste en matière de REDD+ et un conseiller principal du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (ONU-REDD, 2012).

Pour les analyses techniques, les parties prenantes se sont senties plus concernées par les discussions sur les politiques en matière de sauvegardes et les procédures d'évaluation des impacts. Les efforts au regard de ces deux sujets ne font que commencer. Par exemple, le gouvernement de la RDC œuvre avec l'OSC pour mettre au point et essayer un éventail élaboré de normes sociales et environnementales nationales basées sur les Principes et critères sociaux et environnementaux de l'ONU-REDD. Il a aussi organisé des ateliers de renforcement des compétences pour des experts au niveau national en matière d'avantages et de sauvegardes, qui ont abouti à des améliorations au Document du programme

national (ONU-REDD, 2011). Dans d'autres pays, le travail se poursuit aux niveaux national et infranational pour adapter les normes internationales en matière de REDD+, élaborées par l'initiative des Normes sociales et environnementales pour la REDD+ (REDD+ SES), aux conditions et besoins locaux.

En général la société civile peut concevoir une plus grande variété de sujets et de créneaux pour les parties prenantes en matière d'analyse, d'établissement de référence et de mise au point de stratégies que les gouvernements. Alors que les Plans de consultation et participation dans le cadre de la R-PP, les sauvegardes et le FPIC sont des questions évidentes à aborder pour les parties prenantes, la société civile s'intéresse également aux analyses « techniques » pour les questions très contestées (par ex., les causes de déforestation, le droit foncier et l'utilisation des terres, les options de stratégie pour la REDD+). La société civile, comme le milieu, universitaire ont organisé des séances de dialogue ouvert.

Il existe une forte demande pour une formation très spécialisée sur les divers sujets concernant la REDD+ ainsi que des compétences pratiques qui améliorent les capacités des parties prenantes pour analyser, suivre et défendre. À titre d'exemple, en 2011, le gouvernement de la PNG a formé plus de 30 personnes, incluant des représentants de la société civile et du gouvernement provincial, sur les techniques élémentaires de télédétection et a organisé un atelier distinct sur la MRV pour les professeurs d'université (ONU-REDD, 2011).

2.3.4 Objectifs du Type C (Négociation, obtention de consensus et consentement, incluant le FPIC)

La plupart des pays ne parviennent pas à tirer parti d'un riche passé de pratiques nationales et infranationales réussies en matière d'obtention de consensus et de consentement.[5] La plupart des expériences des parties prenantes se sont limitées à la communication d'informations, au renforcement des capacités et à l'analyse (Types A et B). Les discussions sur les anciennes politiques forestières et la réforme de gouvernance, incluant celles liées au Programme d'Application des règlementations forestières, de la gouvernance et des échanges commerciaux (FLEGT) financé par l'Union européenne, ont davantage porté sur de vastes consultations au niveau national lorsque la participation du gouvernement était suffisante et que la société civile était solide (par ex., le Ghana). Cependant, le FLEGT n'exige pas des pays qu'ils engagent les parties prenantes (Global Witness, 2008).

Relier la REDD+ à des **processus plus larges, multipartites relatifs au développement national a contribué au consensus.** Le gouvernement de la RDC a organisé un atelier en 2011 pour définir quatre narrations potentielles pour le développement national (ONU-REDD, 2011) et le rôle de la REDD+. Le gouvernement de la PNG a relié les discussions portant sur la REDD+ à la formulation de sa stratégie de développement à faibles émissions de carbone. Le Vietnam a intégré la REDD+ aux efforts déployés dans le cadre du Programme cible national pour répondre au changement climatique (ONU-REDD, 2009).

Les pratiques d'obtention de consensus et de consentement sont plus perfectionnées aux niveaux locaux pour la planification de la REDD+ et d'autres projets qu'aux niveaux régional et national de gouvernance. L'expérience a montré que des données et un délai suffisants, ainsi qu'un climat de confiance et des relations solides favorisaient grandement le consensus et le consentement. Plusieurs pratiques ont été signalées plus haut, incluant la reconnaissance des relations historiques, les processus inclusif d'invitation, le maintien de la transparence et de la responsabilité de l'agence organisatrice, ainsi qu'une facilitation habile et neutre et des méthodes et délais réalistes de sa part. Si le consensus et/ou le consentement sont les objectifs des facilitateurs, les parties prenantes auront donc besoin de meilleures informations en temps voulu et suffisamment de temps pour les assimiler. Le consensus, comme le consentement, exigent des processus plus étendus que la validation pour parvenir à un accord sur les questions relatives à la REDD+, telles que les droits substantiels, les avantages et les protections contre les risques concernant les droits à la terre et aux ressources. Aux niveaux national et régional, la formation d'alliances, de collaborations et de partenariats a contribué à l'obtention de consensus. Cependant, les gouvernements ne partagent généralement pas leur

pouvoir pour définir les problèmes ou les priorités budgétaires, établir l'architecture institutionnelle ou déterminer les lieux d'essais.

L'inclusion est essentielle à la légitimité et la viabilité du consensus et du consentement. Comme mentionné ci-dessus, certaines, mais pas toutes les parties prenantes importantes ont été engagées ; les défenseurs de la parité entre les sexes, les femmes, les groupes autochtones, les communautés tributaires de la forêt et le secteur privé ont été sous-représentés. Certains pays partent de la base à la recherche d'un consensus. Par exemple, le Panama a utilisé une consultation élargie avec 11 Congrès autochtones et six spécialistes autochtones, sélectionnés par l'organe national de coordination des questions autochtones (*Coordinadora Nacional de Pueblos Indígenas de Panamá*/COONAPIP) pour coordonner une analyse technique, effectuée par 65 autres personnes, de la soumission du Programme national du Panama en matière de REDD+ à l'ONU-REDD. Les six représentants chargés de la coordination furent indemnisés pour leur temps et leur travail, et étaient dotés de types de compétences techniques diverses, incluant le genre et le droit (ONU-REDD, 2009).

Les réformes juridiques et gouvernementales permettent d'appuyer un engagement plus solide dans la REDD+ de la part des parties prenantes. Des pays, comme le Mexique, disposent actuellement d'un cadre institutionnel pour l'engagement environnemental des parties prenantes, mis en place avant l'initiative de la REDD+. Au Mexique, ce cadre inclut un Comité consultatif sur le développement durable, établi après la Conférence des Nations Unies de 1992 sur l'environnement et le développement (CNUED, aussi appelée le Sommet de la terre de Rio), qui fonctionne aux niveaux national, régional et des États ; les Comités consultatif en foresterie au niveau régional ; et les Comités pour les aires protégées dans les aires protégées et autour de celles-ci (M.E. Mesta, pers. comm.).

Le gouvernement et la société civile ont mené des sessions visant à parvenir à un consensus pour des questions spécifiques à la REDD+. Les parties prenantes ont eu le plus grand impact sur les consensus portant sur les questions de sauvegardes (incluant le FPIC), l'évaluation de l'impact social et la reformulation des analyses des causes de déforestation dans certains pays. En 2011, le gouvernement de la RDC a tenu plus de 30 réunions thématiques avec 400 personnes et 17 ministères pour créer un consensus sur les causes de déforestation et de dégradation (ONU-REDD, 2011). Trois OSC brésiliennes d'ouvriers, de récolteurs de caoutchouc et de groupes autochtones (c.-à-d., *Grupo de Trabalho Amazônico, Conselho Nacional das Populações Extrativistas and Coordenação Indígenas da Amazônia Brasileira*)[6] (Hasenclever, 2010) ont œuvré avec des communautés traditionnelles et des ménages sur des projets d'implantations afin de mettre au point des principes et des critères pour l'atténuation des risques en vue de la conception et de la mise en œuvre du projet REDD+. Ces trois organisations ont tenu trois réunions régionales à Manaus, Porto Velho et à Belem pour solliciter les idées des parties prenantes sur la première version des Normes nationales pour la REDD élaborées par le Comité plurisectoriel pour les normes.

Les parties prenantes se sont montrées très motivées pour parler des règles du processus de mise en œuvre pour le FPIC. Trois consultations de niveau national en Indonésie, qui ont inclus plus de 200 spécialistes et d'autres parties prenantes, ont abouti à un ensemble de directives de mise en œuvre du FPIC avec des recommandations provenant des niveaux national et provinciaux. Le pays entama aussi un processus FPIC pilote dans la province du Sulawesi centre dans le cadre du Conseil national sur les forêts (ONU-REDD, 2011). La PNG a achevé une seconde version de ses directives FPIC avec la participation de la société civile et des peuples autochtones (ONU-REDD, 2011). Le gouvernement du Panama, conjointement avec les représentants des peuples autochtones et des OSC, a élaboré des recommandations sur le FPIC et des mécanismes de recours pour le pays (ONU-REDD, 2010). Au Paraguay, des groupes autochtones ont mis en place des protocoles axés sur la communauté (G. Sriskhanthan, pers. comm.).

Nombre de défis en matière de mise en œuvre sont encore à relever pour le FPIC basé sur des expériences antérieures. Les débats se poursuivent sur la nature du FPIC ; comment surmonter les obstacles pour sa mise en œuvre, et les principes et les protocoles pour le FPIC peuvent-ils s'appliquer aux

communautés tributaires de la forêt non autochtones, mais vulnérables ? Même si les consultations avec les autochtones pour les projets ont souvent été sous forme de réunions ponctuelles visant à socialiser des projets, le FPIC cherche à créer des activités et des conditions dans lesquelles les peuples autochtones peuvent « exercer leurs droits de l'homme fondamentaux pour négocier les conditions des politiques, des programmes et des activités imposées par l'extérieur qui affectent directement leurs moyens de subsistance ou leur bien-être, et pour donner ou non leur consentement pour ces projets (Anderson, 2011) ». Plusieurs pays ont déjà un bilan médiocre pour avoir appliqué les principes du FPIC à des activités minières et de développement d'infrastructures[7] ; le statut juridique du FPIC n'est pas clair et les conseils n'ont pas été adéquats à cet égard. Aussi, les réformes en matière de FPIC n'ont pas fait régulièrement partie des discussions sur les réformes de politiques, juridiques et de gouvernance relatives à la REDD.

Les essais en matière de FPIC ont connu un succès variable. Le FPIC n'a pas été inclus dans beaucoup de processus de la REDD+ au niveau local : il y a débat sur la question de savoir s'il devrait être requis par les bailleurs de fonds pour tous les projets REDD+. Lorsqu'il a été entrepris, les facilitateurs étaient souvent incapables de fournir les informations complètes (c.-à-d., plans, calendrier, avantages, risques et processus) aux habitants de la communauté. Au Vietnam, premier pays à procéder aux préparatifs officiels des activités de la REDD+ axées sur le terrain, le FPIC a été mis à l'essai dans 78 communautés dans deux districts de la province de Lam Dong. Des évaluateurs externes d'un processus FPIC sur six mois (Nguyen Quang Tan et al, 2010) remarquèrent que les équipes ne passaient que deux heures par jour dans chaque communauté, utilisaient une structure de réunions beaucoup trop rigide qui ne s'attachait qu'aux avantages du projet, n'allouaient que très peu de temps à la discussion communautaire, ne laissaient pas les communautés mener des discussions internes sur le consentement après la visite, n'établissaient pas de mécanismes de résolutions des différends et n'annonçaient pas au public le résultat des réunions communautaires. Un processus FPIC brésilien sur deux ans dans l'État de Rondonia pour le projet de carbone forestier de Suruí (Blomley et Richards, 2011) issu de la collaboration entre des partenaires de projet internationaux et brésiliens, une organisation représentant le peuple autochtone et ses partenaires d'organisations communautaires sociales et politiques locales. Le processus incluait des réunions techniques, des assemblées communautaires et 10 sessions d'information au niveau des villages, ainsi que des réunions internes du leadership autochtone. Le résultat fut un accord de coopération, signé par les quatre clans représentant les communautés autochtones de Suruí et attestant leur décision autonome d'appuyer un projet REDD+ qui s'inscrivait dans leur Plan sur cinquante ans et partageait équitablement les avantages avec toutes les communautés impliquées.

2.3.5 Objectifs du Type D (Rôles de surveillance et de suivi)

Pour les pays ayant déjà établi des Comités nationaux REDD+ pour la surveillance, certains n'ont réservé qu'un ou deux sièges pour des représentants de la société civile et des peuples autochtone. Ces communautés établissent couramment des priorités et déterminent les plans de travail, contrôlent les budgets et la distribution des avantages, surveillent le suivi des impacts et les mécanismes de résolution des différends. Habituellement, les gouvernements nomment les représentants des parties prenantes. Certains de leurs choix semblent déterminés par la politique (par ex., l'exclusion des représentants autochtones en raison de troubles politiques) mais résultent aussi de négligence (par ex., le manque de parité entre les genres et l'absence de défenseurs). La représentation restreinte des parties prenantes peut sembler symbolique, mais c'est un pas dans la bonne direction pour les pays qui, par le passé, n'ont pas autorisé la surveillance par les parties prenantes (par ex., le Cambodge).

La volonté politique et l'appui des donateurs ont encouragé certains pays à dépasser la représentation symbolique des parties prenantes aux sièges de comités. Malgré les anciennes tensions datant de sa guerre civile, le gouvernement de la RDC a adopté un décret en 2009 précisant que le Comité national de la REDD inclurait un représentant d'une ONG de développement environnemental et rural, deux représentants des peuples autochtones et d'autres communautés, un représentant d'une ONG de recherche, en plus de représentants du gouvernement, du secteur privé et du milieu universitaire (UN-REDD, 2009).

Encadré 6 : Suivi axé sur la communauté

La REDD+ exigera le suivi des stocks de carbone et des éléments non dérivés du carbone, comme le droit foncier, la biodiversité, les droits de l'homme, le partage des avantages et les modes de participation. Bien que les moyens par lesquels les peuples autochtones et les communautés locales participeront à cette activité reste à déterminer, le rôle de ces parties prenantes au suivi est mentionné dans les accords de Cancun de la CCNUCC (CCNUCC, 2010).

Le suivi axé sur la communauté pour la REDD+ peut :

- **Être rentable** – le suivi axé sur la communauté coûte entre un tiers et la moitié moins cher que le suivi mené par des consultants externes (Skutsch et al, 2011)
- **Mener la vérification au sol des données de la télédétection** – les méthodes de télédétection doivent être validées par des méthodes de terrain pour garantir l'exactitude des émissions rapportées (Schelhas et al, 2010)
- **Accroître la fréquence du suivi** – les informations doivent être collectées régulièrement et les communautés sont en bonne position pour effectuer le suivi sur de plus longues périodes et plus fréquemment (Rist, 2010)
- **Accroître les conceptions des impacts sociaux et culturels** – outre le suivi du carbone, les communautés sont bien placées pour recueillir les données sur les impacts socioéconomiques, les processus de partage des avantages, les modes de participation au processus décisionnel et la biodiversité

La société civile peut généralement concevoir un éventail plus élargi de rôles de suivi pour les parties prenantes que ne le fait le gouvernement. La société civile a proposé un suivi participatif aux niveaux local et supérieur (par ex., la distribution des avantages, l'évaluation des impacts et l'application des mesures d'atténuation) par les parties prenantes ou des parties neutres. Nombre de pays ont déjà expérimenté avec le suivi participatif au niveau local des impacts afin d'améliorer la transparence et le sentiment d'appartenance.

La société civile suit déjà la qualité et l'efficacité de l'engagement des parties prenantes dans plusieurs pays. Le suivi effectué par les peuples autochtones et les communautés locales (des émissions et de l'absorption de carbone, et des éléments non dérivés du carbone) leur permet de participer à la conception et à la mise en œuvre des stratégies nationales de la REDD+, comme cité expressément dans les Accords de Cancun (CCNUCC, 2010) (Encadré 6).

La nature plurisectorielle de la REDD+ se prête bien à un engagement plus poussé des parties prenantes en matière de surveillance et de suivi. Le Comité national du Cambodge pour la REDD+ a inclus plusieurs agences du gouvernement et des parties prenantes de la société civile (F. Pinto, pers. comm.), par contraste au comité pour son Programme forestier national du Cambodge. L'Indonésie a choisi de placer la responsabilité principale pour la REDD+ au niveau national au sein d'unités ou de comités autres que les départements forestiers.

Les organes temporaires et permanents chargés de la surveillance de la distribution des avantages, de la résolution des différends et du suivi des impacts pour les projets de carbone sont encore tout récents. Pour la plupart, la première organisation a été menée par la société civile. Les premiers exemples devraient être communiqués plus largement (par ex., le gouvernement du Vietnam et les représentants de la société civile ont conçu un système équitable de distribution des avantages en 2009 [ONU-REDD, 2009]).

2.4 ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET PRATIQUES PROMETTEUSES POUR LES GROUPES SPECIFIQUES

2.4.1 Les défenseurs de la parité entre les genres et les femmes

À tous les niveaux, et au sein de la plupart des groupes de parties prenantes pour la REDD+, il existe des différences en matière de genre dans les enjeux, les intérêts et les droits dans le cadre de la REDD+. Les documents sur les questions de genre et la participation des femmes dans la REDD+ sont assez restreints et la majorité porte principalement sur les questions de genre au niveau local. Ces points incluent l'accès aux terres et autres ressources naturelles et les droits de propriété sur celles-ci, les impacts et la distribution des avantages du projet par genre. L'Encadré 7 détaille les questions de genre pertinentes pour

quatre types d'engagement de parties prenantes, basées sur le travail accompli antérieurement en matière de genre dans les secteurs connexes. (Des analyses semblables pourraient aussi être faites pour d'autres groupes spécifiques de parties prenantes).

Les femmes et les défenseurs de la parité entre les genres ont été sous-représentés à tous les niveaux des discussions et de renforcement des capacités dans le cadre de la REDD+, en dépit des engagements internationaux et nationaux à respecter l'égalité des genres. Du niveau local au niveau international, l'absence d'un nombre égal d'hommes et de femmes, quel que soit le groupe de parties prenantes, a été remarqué. Les femmes de communautés autochtones et d'autres communautés tributaires de la forêt sont particulièrement sous-représentées. Les pays n'incluent pas automatiquement les défenseurs de la parité entre les genres du gouvernement et de la société civile aux processus de la REDD+ aux niveaux nationaux et infranationaux. Cependant, le Nigeria s'est fait un devoir d'inclure des représentants du ministère du genre (S. Efik, pers. comm.). De même, au Mexique (M. E. Mesta, pers. comm.) des représentants du gouvernement, de la société civile et de communautés autochtones qui sont des défenseurs de la parité entre les genres prennent part aux discussions sur la distribution des avantages dans le cadre des stratégies nationales de la REDD+ et formulent des stratégies pour accroître la participation des femmes. L'Unité du genre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Organisation des femmes pour le changement de l'agriculture et la gestion des ressources naturelles (WOCAN), et l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO) ont analysé les questions et les différences en matière de genre dans la représentation. L'UICN a lancé un modèle pilote pour l'engagement des défenseurs de la parité entre les genres (Encadré 8). Dernièrement, l'ONU-REDD a justifié la pleine intégration du genre à la REDD (Rutherford, 2011) et prévoyait de mener une analyse du genre de son programme et l'élaboration de lignes directrices en matière de genre (S. Haugland, pers. comm.)

Encadré 7 : Questions de genre pertinentes par types d'engagement des parties prenantes

Objectifs de l'engagement des parties prenantes	Questions de genre pertinentes
Considérations générales pour les Types de A à D	• Parité des sexes aux réunions, ateliers et formations • Facilitation compétente pour garantir la participation active des femmes • Matériels adaptés à la langue et au niveau d'alphabétisation de l'audience ciblée • Logistique et lieux des réunions accommodant les hommes et les femmes et leur mobilité • Inclusion de spécialistes du genre et de représentants d'organisations pour la défense de la parité entre les sexes
Type A : Communication d'informations et renforcement des capacités	Relier les questions de genre et la REDD+ lors d'évènements de communication d'informations de base et de formation, incluant : • Les exigences dans le cadre de la participation au projet • Les impacts possibles sur la propriété des terres et les droits à la terre • Les avantages, les incitations probables et les plans de distribution équitable entre les genres • Des idées pour mesurer les impacts sociaux sur les femmes et les hommes • Les options en matière de résolution des différends et d'accommodations pour éliminer les obstacles liés au sexe pour la participation des hommes et des femmes • L'entretien de meilleures compétences, par le biais d'informations factuelles et du développement de compétences sexospécifiques en matière de leadership, communications, facilitation et plaidoyer
Type B : Analyses des questions	Analyse du genre et renseignements de base sur le genre par thèmes de la REDD+ : • Utilisation des terres et rôles dans la déforestation et la dégradation des forêts axés sur l'égalité des sexes • Modèles de propriété et de droits à la terre et à d'autres ressources naturelles axés sur l'égalité des sexes et possibilités de plus grande égalité entre les genres • Représentation des femmes au sein de la gouvernance et obstacles liés au sexe dans les institutions, les processus, les services et les idées • Obstacles liés au sexe et opportunités créées par les lois, les politiques et les règlements, et les réformes

	proposées
Type C : Négociation, Obtention de consensus et consentement	Dialogue, établissement de priorités et consensus pour : • Les exigences pour la participation au projet pilote et la distribution des avantages, incluant les critères en matière de genre • La propriété des terres et les droits aux ressources, et les options pour atténuer les différences entre les genres • Les mécanismes sexospécifiques de gestion de conflit • Les protections de sauvegarde pour les groupes vulnérables et les femmes parmi ces groupes • Les plans de distribution équitable entre les genres pour les divers types d'avantages, incluant ceux d'un intérêt particulier pour les femmes, c.-à-d., le crédit, la technologie, les avantages communautaires • Les plans pour mesurer et suivre les impacts sociaux sur les femmes et les hommes • Les plans pour résoudre les différends et les accommodations pour éliminer les obstacles liés au sexe pour la participation des hommes et des femmes • Les règles et les procédures pour obtenir un FPIC d'hommes et de femmes issus de communautés autochtones et d'autres communautés vulnérables et tributaires de la forêt
Type D : Rôles de surveillance et de suivi	• Représentation équitable des hommes et des femmes et rôles respectifs des hommes et des femmes occupant des fonctions de surveillance pour les divers organes et programmes REDD+ • Rôles des hommes et des femmes dans les activités de suivi à divers niveaux, et suivi des impacts liés au genre, à la fois positifs et négatifs

Les analyses de genre et le suivi en matière de genre restent peu courants. Les analyses de genre ont été plus courantes au niveau local pour les projets pilotes REDD+ (par ex., le Népal [WOCAN et l'Association de femmes himalayennes locales pour la gestion des ressources naturelles, 2012], le Cambodge [Boudewijn, 2012]) qu'à d'autres niveaux. Il est encore rare qu'elles soient intégrées aux études sur la préparation nationale ou pour la comparaison entre plusieurs pays (par ex., les questions de genre pour la REDD+ font partie des discussions pour l'Asie dans le rapport commandé par l'USAID en 2011 (Gurung et al, 2011), et les pratiques d'intégration de l'égalité entre les sexes pour le processus de planification nationale de la REDD+ dans trois pays du Bassin du Congo (Peach Brown, 2011)). Les résultats de ce dernier effort n'étaient pas prometteurs : seuls deux des trois pays abordaient les questions de genre dans leurs Programmes nationaux d'adaptation d'action et leurs R-PP, et tous trois ignoraient les questions de genre et la représentation dans leurs ordres du jour et leurs invitations pour des ateliers et des comités. En termes de suivi, repérer les participants par leur sexe est plus courant pour les évènements locaux que pour des évènements infranationaux et nationaux. Il n'existe pratiquement aucune information sur la qualité et l'impact de la participation des hommes et des femmes, ou sur la manière dont les questions de genre sont traitées dans les plans REDD+.

Certaines activités de renforcement des capacités de la REDD+ adaptent leur ordre du jour et leurs méthodologies pour tenir compte des questions de genre et encourager la participation des femmes. Certaines communautés indonésiennes ont intégré les questions de genre aux ateliers locaux sur la REDD+ (UN-REDD, 2011). En 2012, des formateurs provenant des membres locaux du Forum des ONG cambodgiennes ont modifié

Encadré 8 : Feuilles de route du genre et de la REDD+ au niveau national

Au niveau national, l'UICN a œuvré dans trois pays : L'initiative 2011 de l'UICN au Cameroun, au Ghana et en Ouganda dans le cadre de son Projet REDD+ axé sur les populations pauvres. L'initiative a eu recours à plusieurs processus multipartites pour mettre au point les feuilles de route du genre et de la REDD+ au niveau national pour la préparation, la mise en œuvre et la consolidation. Dans chaque pays, un atelier national de base de trois jours sur la REDD+ avec des organisations de femmes et des spécialistes du genre était suivi d'un atelier de deux jours pour les responsables de l'élaboration des politiques avec des participants spécialistes du genre du premier atelier. Au cours du second atelier, les participants ont présenté des idées sur l'intégration de l'égalité des genres pour une Feuille de route sur la REDD+ propre à chaque pays. Dans un document séparé, l'UICN a développé des considérations sur le genre pour des composantes spécifiques de ce qui est devenu la R-PP.

Source : Aguilar, L. et A. Sasvari. (nd). *Gender equality within the REDD and REDD-plus Framework* (Égalité entre les genres au sein du cadre de la REDD et de la REDD+). UICN, Costa Rica.

un de leurs quatre ateliers provinciaux pour se concentrer sur les connaissances, les intérêts et les préférences des femmes autochtones (F. Pinto, pers. comm.). Puisque les participants venaient de plusieurs provinces, l'accent fut mis sur la création de relations et les formateurs ont employé une approche d'enseignement moins formelle et plus participative, en accordant plus de temps aux discussions. Plutôt que de démarrer sur le sujet abstrait des climats et des marchés, ils ont commencé par des discussions de groupes, actives, sur le rôle des femmes dans la gestion et le processus décisionnel en matière de ressources naturelles et de forêts, avant de passer aux informations plus techniques et détaillées sur la REDD+.

Des directives sur l'intégration de l'égalité entre les genres sont disponibles pour les projets pilotes REDD+ axés sur la communauté mais elles ne proposent pas d'activités de planification des gouvernements nationaux et régionaux pour la REDD+. Outre les conseils en matière de genre d'anciens projets de foresterie et d'agriculture (par ex., l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies [FAO, 1995], la Banque mondiale [Banque mondiale, 2009]), certains des premiers documents sur la REDD+ pour la conception de projets ou le suivi des impacts comportent des recommandations pour les stratégies d'intégration de l'égalité des genres.

2.4.2 Peuples autochtones et autres communautés pauvres tributaires de la forêt

Des engagements du gouvernement et des relations avec les parties prenantes de communautés autochtones ou d'autres communautés tributaires de la forêt existaient avant la planification et les projets relatifs à la REDD. Ces relations et statut social ont des dimensions et des sensibilités historiques nationales et locales, culturelles, politiques et économiques. Pour les groupes autochtones, leurs droits, le contrôle de la terre et le pouvoir politique varient beaucoup, même parmi les groupes d'un même pays (par ex., la Bolivie) et pour les groupes volontairement isolés qui doivent dépendre des fédérations autochtones et d'autres plaidoyers. Les groupes autochtones ont généralement moins de pouvoir social, économique et politique que d'autres groupes ethniques. Comme d'autres vivants dans des lieux reculés, ils ont plus difficilement accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et leurs options en matière de moyens de subsistance sont plus restreintes. Dans certains cas, la planification de la REDD+ a conduit à une ouverture accrue du gouvernement aux discussions sur les droits fonciers et la représentation (par ex., l'Indonésie).

En termes d'engagement de parties prenantes, les autochtones et autres peuples tributaires de la forêt restent sous-représentés aux niveaux national et infranational. Au fil du temps, un nombre croissant de représentants d'organisations ont assisté à des évènements de communication d'informations sur la REDD+. Pour autant, il n'y a pas d'habitude une masse critique de représentants hommes et femmes des communautés présents en raison des obstacles financiers et logistiques. Nombre de communautés susceptibles d'être affectées ne peuvent pas être contactées à cause des contraintes budgétaires pour le gouvernement et la société civile. Sur une base officieuse, les organisations autochtones dans certains pays forment leurs propres groupes REDD+ aux niveau national et régionaux (par ex., le Pérou et l'Équateur), qui fonctionnent en parallèle, et parfois chevauchent d'autres groupes REDD+ de la société civile.

Des spécialistes et communautés autochtones ont apporté une contribution technique pour les analyses (activités du Type B). Les groupes autochtones ne considèrent pas que leurs rôles de spécialistes se restreignent à la consultation sur les questions sociales (par ex., les Plans de consultation et de participation R-PP, l'établissement de paramètres pour les sauvegardes, le FPIC, la distribution des avantages et la répartition des risques, les mécanismes de suivi des impacts et de résolution des différends). Ils ont beaucoup apporté aux analyses de l'utilisation des terres. Leurs idées ont fait progresser de nombreux concepts d'avantages de la REDD+ en prenant en compte les valeurs culturelles non monétaires et ont souligné les questions de pouvoir entre les gagnants et les perdants en matière de nouveaux dispositifs de financement de la REDD+. Au-delà des canaux officiels, les groupes et les réseaux autochtones ont aussi fait des suggestions et donné leur opinion par l'intermédiaire des médias et de relations directes avec les donateurs (par ex., l'Équateur et le Honduras).

La plupart des activités de négociation, d'obtention de consensus et de consentement (Type C) avec les peuples indigènes et tributaires de la forêt se déroulent dans le contexte d'un projet au niveau local. Quelques-uns de ces processus respectent et accommodent les mécanismes autochtones locaux pour la délibération politique et le processus décisionnel, alors que d'autres imposent des structures, des méthodologies et des délais urgents extérieurs.[8]

La représentation autochtone pour la surveillance et le suivi (Type D) a été limitée aux échelles supérieures, mais il existe des exemples locaux. Les gouvernements réservent rarement plus d'un siège pour les autochtones aux comités REDD+, malgré les différences d'intérêts parmi les groupes autochtones et l'importance d'une masse critique pour les minorités dans les comités. Les organes décideurs de la REDD+ des pays UN-REDD sont censés avoir au moins un tiers de leurs membres provenant d'organisations de peuples autochtones (G. Sriskhanthan, pers. comm.), mais l'approbation d'un financement UN-REDD a été donnée, dans certains cas, sans remplir cette condition.

L'un des grands défis de la REDD+ est de renforcer les connaissances et les compétences en matière de négociation au niveau local pour les communautés autochtones et autres communautés tributaires de la forêt. Comme nous l'avons remarqué plus haut, les lieux et les obstacles logistiques des activités de sensibilisation n'invitent pas à la participation des membres des communautés. La société civile a fait montre de quelques petits efforts irréguliers pour effectuer sur place des formations et la communication d'informations sur la REDD+ et les plans nationaux, et pour la dissémination bilatérale d'informations par le biais d'agents de liaison formés. D'autres pays exploitent les ministères gouvernementaux chargé des affaires autochtones pour diffuser les informations sur la REDD+ aux communautés très reculées (par ex., la production vidéo par FUNAI au Brésil) ou ont recours à la radio communautaire en Afrique et en Indonésie. En général, encore trop peu de stratégies pratiques à grandes échelles sont proposées pour créer un groupe de partisans informé de parties prenantes et détenteurs de droits.

Très peu d'attention a été accordée à l'engagement d'autres groupes marginalisés, incluant les minorités ethniques et sociales des castes, ainsi que les personnes très pauvres, les personnes âgées ou les jeunes, et les handicapés. Les groupes autochtones comme les minorités sociales sont souvent les populations les plus pauvres des régions forestières. Des analyses sociales ont aidé des projets pilotes à inclure des personnes d'âges différents et des identités minoritaires ainsi qu'à intégrer ces représentants aux évènements de dialogue et aux ateliers de formation. Des partenaires locaux, comme les groupes communautaires et la fédération d'utilisateurs de la forêt du Népal, sont en bonne position pour représenter et/ou comprendre les façons les plus adaptées et spécifiques aux cultures d'engager des minorités sociales comme bénéficiaires potentielles de la REDD+. Le recoupement des droits des handicapés et de leur participation à la REDD+, ou avec les impacts des avantages et des risques aux bénéficiaires de la REDD+ ont attiré peu d'intérêt. Ces groupes doivent être inclus dans les plans pour la distribution des avantages, surtout lorsque ces derniers seront distribués pour des projets communautaires.

2.4.3 Secteur privé

Les acteurs du secteur privé susceptibles d'avoir des enjeux dans la REDD+ ne forment pas un groupe uniforme avec des intérêts homogènes. Ils incluent des sociétés, des fédérations et des associations commerciales engagées dans des activités d'extraction et de production (par ex., la foresterie, la production d'huile de palme, l'élevage et l'exploitation agricole à grande échelle) ainsi que le secteur financier. Même au sein d'un secteur, les opinions et les stratégies diffèrent – certains ne veulent pas prendre le risque d'être vus avec d'autres pour éviter les accusations de collusion. Certains acteurs du secteur privé sont sous-représentés par les groupes officiels (par ex., les petits exploitants brésiliens) (F. Daviet, pers. comm.). Les syndicats sont des parties prenantes dans la REDD+ au Brésil, mais leur participation ailleurs est moins apparente.

La portée réelle de la participation du secteur privé dans les processus multipartites REDD+ n'est pas nette. La participation du secteur privé est à la fois publique et privée, et ce dernier aspect est difficile à suivre. Les industries contribuant à la déforestation (par ex., l'agriculture, l'extraction minière ou la construction de routes) n'ont pas régulièrement fait partie des processus multipartites, mais on pense qu'elles participent aux réunions privées avec le gouvernement. (A. Mahaningtyas, pers. comm.). Les représentants de différents secteurs se sont joints parfois aux évènements de communication d'informations sur la REDD+, ont participé aux revues de documents techniques, ont été nommés à des groupes de travail et font partie de comités nationaux REDD+ (par ex., le Pérou).

Engager les entreprises par le biais d'un dialogue plus poussé sur les économies vertes et/ou le développement à faibles émissions de carbone. Même si les opérateurs forestiers et agricoles voient un intérêt évident dans la participation aux discussions sur la REDD+, ceux des autres secteurs peuvent ne pas discerner leur connexion avec les économies vertes comme portant strictement sur la REDD+. Une approche axée sur les économies vertes et le développement à faibles émissions de carbone a favorisé la participation de différents secteurs à des forums commerciaux (par ex., la province de Papouasie occidentale, l'Indonésie) (P. Wood, pers. comm.).

3.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1 CONCLUSIONS

L'engagement dans la planification et la mise en œuvre de la REDD+, à tous les niveaux, est une question de droits de droits de l'homme et de durabilité. Les garanties de Cancun pour la REDD+ font expressément appel à un engagement des parties prenantes. Les droits de participation sont intégrés aux accords internationaux, à la fois pour les droits de l'homme et l'environnement, et à beaucoup de constitutions nationales et cadres juridiques. Les mécanismes de financement multipartites de la REDD+ et les donateurs ont pris en charge cet engagement des parties prenantes et jouent un rôle important en encourageant des approches inclusives pour la REDD+. La société civile a insisté sur une participation plus constructive et l'institutionnalisation de l'engagement pour la gouvernance environnementale et les autres formes de gouvernance. L'engagement des parties prenantes est aussi perçu comme un moyen de réaliser des politiques, des programmes et des projets plus durables, qui reflètent les priorités, les connaissances des parties prenantes à la mise en œuvre et leur pleine adhésion à celle-ci.

Les principes généraux (et les recommandations) guidant l'engagement des parties prenantes pour les consultations en matière de REDD+, récapitulées dans les Lignes directrices conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD (FCPF et ONU-REDD, 2011), sont cohérents avec les enseignements antérieurs et concernent tous les niveaux. Ils invitent les organisateurs des processus de la REDD+ à :

- Reconnaître la diversité des parties prenantes et écouter les groupes tributaires de la forêt et vulnérables
- Inclure une large gamme de parties prenantes concernéees au niveaux nationaux et locaux
- Insister particulièrement sur les questions de droit foncier, de droits d'utilisation des ressources et de droits de propriété
- Démarrer avant la phase de conception et à appliquer les principes à tous les stades du processus de la REDD+, incluant la planification, la mise en œuvre, le suivi et les rapports, et avec un délai suffisant
- Faciliter le dialogue et un échange d'informations en temps voulu et transparent
- Mener à l'obtention d'un consensus qui reflète un vaste soutien de la communauté
- Inclure des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables pour la résolution de différends et de conflits, le recours d'un bout à l'autre du processus et de la mise en œuvre des politiques et mesures de la REDD+
- Inclure les dossiers des consultations et faire un compte rendu des résultats des consulations aux parties prenantes par le biais de dispositifs d'informations au public adaptés d'un point de vue culturel (incluant dans les langues locales) et expliquant comment et pourquoi les points de vue ont été pris en compte ou non.

La REDD+ est définie par l'historique de la gouvernance dans le secteur forestier, souvent remise en question pour son manque de transparence et d'obligation de rendre compte. Néanmoins, un engagement sérieux de parties prenantes a eu lieu dans le secteur forestier, au moins aux niveaux locaux, comme le prouvent plusieurs décennies de gestion et conservation communautaires des forêts et des ressources naturelles. De tels changements aux niveaux de la gouvernance et de la gestion ne sont pas toujours faciles à réaliser — ils prennent du temps et représentent des coûts, et des risques y sont associés pour tous ceux qui y contribuent. Par contre, une histoire moins prometteuse existe pour l'engagement significatif des parties

prenantes et le partage du pouvoir aux niveaux nationaux et régionaux des gouvernements. Même si les cadres juridiques se sont améliorés et que les gouvernements tiennent de plus en plus les réunions de communication d'informations, il reste des défis à relever en termes d'institutionnalisation de ces pratiques, d'essais de méthodologies différentes et de changements des attitudes et des compétences du personnel. Les gouvernements ont été plus lents à adopter les approches pour lesquelles ils partagent le pouvoir avec des acteurs non gouvernementaux (c.-à-d., le consensus, le consentement, la surveillance et le suivi) sur le processus décisionnel en foresterie. À toutes les échelles, l'engagement authentique des parties prenantes ne peut se faire que si la volonté politique est suffisante pour partager le pouvoir, établir la confiance, affecter des fonds et investir dans les capacités humaines.

Nombre d'enseignements généraux sur l'engagement des parties prenantes doivent être appliqués aux processus de la REDD+, mais certaines difficultés propres à la REDD existent. L'initiative REDD+ est nouvelle et évolue, et met en jeu plusieurs secteurs. La plupart des gouvernements et des parties prenantes ont besoin de notions de base sur le changement climatique et les marchés de carbone. La REDD+ place les droits des terres et les valeurs culturelles de quelques peuples les plus vulnérables du monde dans le contexte de marchés émergents internationaux susceptibles d'être volatiles. Les dispositions mises en place pour les avantages et les probabilités de risques ne sont pas nettes. Les protocoles de sauvegardes sont encore en élaboration. Même lorsque les gouvernements acceptent de suivre le FPIC, il y a peu d'expérience sur laquelle se baser, les informations à communiquer sont incomplètes, et il n'est pas certain que le gouvernement ou le secteur privé tiennent compte du refus de consentement des communautés ou des organisations autochtones. Les risques au regard des droits peuvent s'avérer plus grands pour les groupes pauvres, non autochtones qui sont également tributaires de la forêt mais manquent de sécurité en matière de régime foncier et de propres organisations de plaidoyer. Les défis sont sérieux, mais surmontables : la transparence, l'obligation de rendre compte et l'équité sont essentielles pour garantir l'engagement de parties prenantes au fil du temps.

3.2 RECOMMANDATIONS

3.2.1 Recommandations principales

Les pays pourraient apporter beaucoup plus lors de la mise en place et de la mise en œuvre de la REDD+, notamment pour la planification et les activités de Préparation à la REDD+, et pour les stratégies nationales de la REDD+, pour préciser comment les risques peuvent être atténués et les avantages distribués, et pour partager le pouvoir au regard de la surveillance et du suivi avec les parties prenantes. L'appui soutenu des donateurs pour l'engagement des parties prenantes est essentiel. Les exigences et les directives des mécanismes de financement multilatéraux et des donateurs dans le cadre de la REDD+ restent sans doute insuffisants pour influencer les gouvernements encore réticents face à la réforme de la gouvernance environnementale devant inclure automatiquement l'engagement de parties prenantes d'un bout à l'autre des processus de Préparation et de mise en œuvre de la REDD+. Les gouvernements doivent être disposés à se pencher sur les droits procéduraux des parties prenantes afin d'être informés. Ils ne doivent pas seulement entamer le dialogue avec les parties prenantes sur les sujets généraux de la REDD+, mais aussi engager celles-ci sur les questions de droits substantiels au regard des terres, de ressources, de moyens de subsistance et d'autres avantages potentiels de la REDD+. Ils doivent aussi leur parler de leurs rôles dans le suivi de l'impact social.

Il existe encore très peu de suivi systématique des expériences d'engagement des parties prenantes à la REDD+, des enseignements tirés et des pratiques prometteuses pour les processus. Au fur et à mesure que les pays participant à la REDD+ passent à la mise en œuvre de leurs plans de consultation et de participation des parties prenantes pour la Préparation, les donateurs doivent surveiller de près dans quelle mesure les pays suivent leurs plans et les résultats de la contribution des parties prenantes. Si ces données sont collectées, elles peuvent être communiquée aux autres pays. Les pays chefs de file en matière d'engagement des parties prenantes pourraient aider à créer des pressions exercées par des pairs afin que d'autres pays cherchent à répondre aux normes internationales pour la qualité et l'ampleur de l'engagement des parties prenantes. Le

soutien des donateurs à l'égard du renforcement de la société civile, en particulier aux niveaux infranationaux, sera essentiel. La communauté internationale de la REDD+ a un rôle continu important à jouer en mettant en avant l'engagement des parties prenantes comme étant un processus permanent pour la durée de l'initiative REDD+.

3.2.2 Recommandations pour les pays mettant en œuvre la REDD+

Faire progresser l'engagement et l'inclusion des parties prenantes :

- Améliorer l'inclusion par le biais des analyses des parties prenantes, et s'appuyer sur l'expérience acquise avec des processus d'invitation et de communication modifiés, et des accommodations logistiques
- Lancer l'engagement des parties prenantes dès que possible et le poursuivre de façon permanente
- Avoir de plus en plus recours aux analyses axées sur le genre des parties prenantes aux premiers stades de la planification de la REDD+, pour discerner les questions de genre et les défenseurs de la parité entre les sexes
- Améliorer la participation des peuples autochtones et des communautés tributaires de la forêt, en accordant suffisamment de temps pour informer, renforcer les capacités, obtenir un consensus et l'appui parmi ces parties prenantes, élargir leur participation aux processus de la REDD+ et aux comités permanents, et mettre au point des matériels plus adaptés dans les langues locales, ainsi que des méthodes pour atteindre ces groupes
- Accroître la prise de contacts avec le secteur privé et son inclusion aux évènements publics, mixtes de parties prenantes
- Mette au point des analyses plus objectives des rôles du secteur privé dans la déforestation et prononcer des moratoires sur les concessions pendant la planification de la Préparation de la REDD+
- Engager les sociétés par des Stratégies élargies de développement à faibles émissions ou la Planification d'économies vertes
- Instaurer la confiance grâce à la transparence, l'obligation de rendre compte et l'affectation d'un temps suffisant pour le dialogue et le processus décisionnel
- Accroître les efforts d'obtention de consensus sur les droits procéduraux des parties prenantes, et les protections pour celles-ci (incluant le FPIC) et sur la distribution des avantages
- Utiliser les réformes relatives à la REDD+ pour institutionnaliser l'engagement des parties prenantes [en tant que principe plus large] par le biais de politiques, de lois et de règlements

Améliorer le niveau d'engagement des parties prenantes :

- Appuyer la communications d'informations et le renforcement des capacités au niveaux locaux dans le cadre de la REDD+ dirigé par la société civile en améliorant le flux d'informations et la représentation à toutes les échelles par des modèles de tables rondes, en réservant des places aux réunions et en informant suffisamment en avance
- Fournir des possibilités aux plus petits groupes de participer à des dialogues interactifs, et procurer les informations aux parties prenantes de diverses manières et sous forme de documents plus courts
- Élargir les rôles des parties prenantes en tant que contributeurs techniques en engageant les communautés et les partenaires de la société civile à l'établissement participatif de références et au suivi des impacts sociaux et environnementaux
- Essayer des modèles de FPIC dans tous les pays avec des communautés autochtones et tributaires de la forêt
- Expérimenter avec des manières d'accroître le partage du pouvoir entre le gouvernement et les parties prenantes aux niveaux nationaux et infranationaux
- Institutionnaliser les rôles des parties prenantes dans les processus de surveillance : garantir une masse critique et une représentation équilibrée entre les genres en permettant à la société civile d'élire ses propres représentants pour les sièges réservés au sein des organes de surveillance

- Utiliser les réformes relatives à la REDD+ pour institutionnaliser l'engagement des parties prenantes [par le biais de politiques, de lois et de règlements

Méthodes et renforcement des capacités :

- Élargir le répertoire de méthodes employées pour les quatre types d'objectifs d'engagement des parties prenantes
- Mettre au point des modèles et des méthodes que l'on peut développer
- Appuyer le renforcement des capacités pour les facilitateurs et les parties prenantes (c.-à-d., les compétences générales et spécialisées) à travers les pays, incluant le renforcement des capacités ciblé pour des groupes spécifiques

3.2.3 Recommandations pour les donateurs et les mécanismes de financement multilatéraux pour la REDD+

Exigences et normes :

- Harmoniser les exigences et les normes des donateurs et des mécanismes de financement multilatéraux pour la REDD+
- Envoyer des signaux réguliers sur l'engagement des parties prenantes par le biais d'exigences et de normes de pays renforcées, de procédures internes de revues des propositions et des critères d'approbation
- Avant les soumissions de propositions pour un appui supplémentaire de la REDD+, comme les soumissions des R-PP, exiger un meilleur engagement des parties prenantes, grâce : (1) aux analyses obligatoires des parties prenantes, incluant les analyses portant sur le genre, (2) la participation obligatoire des défenseurs de la parité entre les sexes et des défenseurs pour la représentation des autochtones aux réunions de « validation », et (3) aux réunions de niveaux national comme infranational pour la validation

Rapports :

- Normaliser les attentes concernant les rapports, les indicateurs et les normes pour l'engagement des parties prenantes
- Améliorer les procédures de rapport pour déterminer les affiliations organisationnelles ou communautaires, le sexe, l'ethnicité des parties prenantes, ainsi que leur nombre, pendant l'élaboration de la Préparation à la REDD+

Directives et renforcement des capacités :

- Privilégier l'appui des donateurs pour des modalités de renforcement des capacités locales qui peuvent être développées pour atteindre de nombreuses communautés
- Accroître l'appui et les directives (par ex., un manuel sur le genre, ou des suppléments à d'autres directives, un appui technique pour faire progresser l'intégration de l'égalité entre les sexes)
- Continuer à appuyer l'apprentissage et la dissémination de protocoles et de mise en œuvre efficaces du FPIC

Suivi :

- Améliorer le suivi systématique des expériences d'engagement des parties prenantes dans le cadre des Plans de consultation et de participation de la REDD+
- À travers les pays et à l'intérieur des pays, étendre l'apprentissage sur les pratiques d'engagement efficaces des parties prenantes par une communauté de pratique axée sur l'apprentissage

REFERENCES

AccountAbility. (2011). *A100 Stakeholder Engagement Standard 2011*: Final Exposure Draft.

Accra Caucus on Forests and Climate Change. (2011). *Is REDD-readiness taking us in the right direction: Case studies from the Accra Caucus*. Accra: Accra Caucus on Forests and Climate Change.

Addor, M.L. (2011). *Generation Z: What is the Future of Stakeholder Engagement? 2011* Faculty Fellows Paper, Institute for Emerging Issues. Raleigh: North Carolina State University.

Aguilar, L., & A. Sasvari. (n.d.). *Gender equality within the REDD and REDD-plus framework*. Costa Rica: IUCN.

Anderson, P. (2011). *Free, Prior and Informed Consent in REDD+: Principles and approaches for policy and project development*. Bangkok: The Center for People and Forests (RECOFTC) and GTZ-Asia.

Angelsen, A., Streck, C., Peskett, L., Brown, J. and Luttrell, C. (2008). *What is the right scale for REDD? The implications of national, sub-national and nested approaches.* CIFOR Infobrief #15. Retrieved from http://www.cifor.org/publications/pdf_files/Infobrief/015-infobrief.pdf

Arenstein, S.R. (1969). *A ladder of citizen participation*. Journal of the American Planning Association. 35 (4): 216-224.

Australian Government, Department of Immigration and Citizenship. (2008). *Stakeholder Engagement Practitioner Handbook*. Australian Department of Immigration and Citizenship - National Communications Branch, Canberra.

Barquin, Luís. Interview, August 17, 2012.

Berliani, Hasbi. Interview, August 13, 2012.

Blomley, T., & Richards, M. (2011). *Building forest carbon projects. Community engagement guidance: Good practice for forest carbon projects*. Washington, DC: Forest Trends.

Boudewijn, I. (2012). *REDD+ and Community Forestry in Oddar Meanchey: Inclusion and Benefit Sharing*. Unpublished research.

Chiu, Marco. Interview, August 16, 2012.

Climate Investment Funds (n.d.). *Forest Investment Program*. Retrieved from https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/node/5

Conservation International (CI). (March 2012). *REDD+ Stakeholder Engagement Assessment Methodological Framework* Retrieved from http://www.conservation.org/Documents/CI_REDDplus-Stakeholder-Engagement-Analysis-Methodology.pdf

Dalton, D., & Harter, P. J. (1998). *Better decisions through consultation and collaboration*. EPA, Washington, DC.

Dooley, K.., Griffiths, T., Martone, F., & Ozinga, S. (2011). *Smoke and Mirrors:* A critical assessment of the Forest Carbon Partnership Facility. FERN, Moreton in Marsh, United Kingdom and Forest Peoples Programme (FPP), Moreton in Marsh, United Kingdom.

Efik, Surveyor. Interview, August 12, 2012

Environmental Council. (n.d.). *The Environment Council's Principles of Authentic Engagement*. Retrieved from http://www.the-environment-council.org.uk/what-we-do/authentic-engagement.html.

Food and Agriculture Organization (FAO). (1995). *Gender Analysis and Forestry Training Package*. Rome: FAO.

Forest Carbon Partnership Facility (FCPF). (2009). *National consultation and participation for REDD*. Washington, DC: FCPF.

FCPF. (2011). *FCPF Charter* (Revised May 11, 2011). Washington, DC: FCPF

FCPF. (2012). *Readiness Preparation Proposal (R-PP) Template*, Version 6 Working Draft,. Washington, DC and UN-REDD, Geneva: FCPC.

FCPF. (2012). *FCPF Capacity Building Programs for Forest-Dependent Peoples and Southern Civil Society Organizations* (FMT Note 2012-5). Washington, DC: FCPF.

FCPF & United Nations Collaborative Programme on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries (UN-REDD Programme). (2011). *A Draft Framework for Sharing Approaches for Better Multi-Stakeholder Participation Practices*. Retrieved from http://www.un-redd.org/publications/tabid/587/Default.aspx

FCPF & UN-REDD Programme. (2011). *Draft guidelines on stakeholder engagement in REDD+ Readiness with a focus on the Participation of Indigenous Peoples and other forest-dependent communities*. Washington, DC and UN-REDD, NY: FCPF.

Friends of the Earth International. (2010). *REDD: The realities in black and white*. Amsterdam: Friends of the Earth International Secretariat.

Global Witness. (2008). *Honest engagement: Transparency and civil society participation in REDD*. London: Global Witness

Gurung, J., Giri, K., Setyowati, A.B., & Lebow, E. (2011). *Getting REDD+ Right for Women: An analysis of the barriers and opportunities for women's participation in the REDD+ sector in Asia*. USAID. Retrieved from http://www.forestcarbonasia.org.

Harvey, C.A., Zerback, O., Papageorgiou, S. & Parra, A. (2010). *What is needed to make REDD+ work on the ground? Lessons learned from pilot forest carbon initiatives*. Arlington, VA: Conservation International.

Hasenclever, L. & Shankland, A. (n.d.). *Challenges for the real participation of Indigenous Peoples in REDD+*. Poverty in Focus.

Hasenclever, L. (2010). *Civil society engages in a (sic) open debate about REDD* (Unpublished article). Brazil: IIEB.

International Association for Public Participation (IAP2). (2007). Downloaded on August 15, 2012. Retrieved from http://www.iap2.org.

International Finance Corporation (IFC). (2007). *Stakeholder Engagement: A Good Practice Handbook for Companies Doing Business in Emerging Markets*. Washington, DC: IFC.

International Rivers (n.d.). *The World Commission on Dams*. Retrieved from http://www.internationalrivers.org/campaigns/the-world-commission-on-dams

Jeffery, N. (2009). *Stakeholder engagement: a road map to meaningful engagement*. Bedford,UK: Doughty Centre, Cranfield School of Management, Cranfield University.

Lovera, S. (2008). *The hottest REDD Issues: Rights, equity, development, deforestation and governance by indigenous peoples and local communities*. Gland, Switzerland: Global Forest Coalition, Asunción (Paraguay) and IUCN-Commission on Environmental, Economic and Social Policies.

Mahaningtyas, Avi. Interview, August 10, 2012.

Meridian Institute. (2009). *REDD Options Assessment Report*. Report commissioned by the Governement of Norway's International Climate and Forest Initiative. Washington, DC: The Meridian Institute.

Mesta, Maria Elena. Interview, August 17, 2012.

Moss, N., Nussbaum, R., Muchemi, J., & Halverson, E. (2011). *A review of the three REDD+ safeguard initiatives*. Geneva, Switzerland and Washington, DC: UN-REDD Programme and FCPF.

National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). (n.d.). *Introduction to stakeholder participation. Social Science Tools for Coastal Programs*. Charleston, SC: NOAA Coastal Services Center.

O'Haire, C., McPheeters, & M., Nakamoto, E. (2011). *Engaging stakeholders to identify and prioritize future research needs*. Appendix G: Strengths and limitations of Stakeholder Engagement Methods. Agency for Healthcare Research and Quality. Retrieved from http://www.ncbi.nlm.nih.gov.

Olander, J. & J. Ebeling. (2011). *Building forest carbon projects: Step-by-step overview and guide*. Washington, DC: Forest Trends.

Open Government Partnership. (2011). *Open Government Declaration*. Retrieved from http://www.opengovpartnership.org/open-government-declaration.

Overseas Development Institute (ODI). (January 2009). *Mapping Political Context: Stakeholder Analysis*. Retrieved from www.odi.org.uk/publications/5530-stakeholder-analysis

Peach Brown, H.C. (2011). *Gender, climate change and REDD+ in the Congo Basin forests of Central Africa*. International Forestry Review. 13 (2):163-176.

Peskett, L. & Brockhaus, M. 2009. *When REDD+ goes national: a review of realities, opportunities and challenges*,. pp. 25-43 in Anglesen, Arild, Ed. *Realising REDD+ National strategy and policy options*. Bogor, Indonesia: CIFOR.

Pinto, Femi. Interview, August 4, 2012.

Nguyen Quang Tan, Luong Thi Truong, Nguyen Thi Hai Van, & K'Tip. (2010). *Evaluation and verification of the Free, Prior and Informed Consent Process under the UN-REDD Programme in Lam Dong Province, Vietnam*. Bangkok: RECOFTC - The Center for People and Forests.

Quesada-Aguilar, A. & L. Aguilar. (n.d). Chapter 4.3. *Gender and REDD+ road maps in Cameroon, Ghana and Uganda*. Costa Rica: IUCN.

Rapp, Kenn. Interview, September 4, 2012.

REDD+ Social & Environmental Standards (REDD+ SES). (2012). *Draft REDD+ SES Version 2*. Retrieved from http://www.redd-standards.org.

REDD in Brazil (2011). *REDD Countries: A database of REDD activities on the ground*. Retrieved from the REDD Desk http://www.theredddesk.org/countries/brazil/readiness_overview.

Reed, Mark. S. (2008). *Stakeholder participation for environmental management: A literature review*. Biological Conservation 141 (2008) 2417-2431.

Ribot, J.C. (2011). *Seeing REDD for Local Democracy: A Call for Democracy Standards.* Common Voices. (Vol. 3). January 2011, pp. 14-16.

Richards, M. & Panfil, S. (2011). *Social and biodiversity impact assessment (SSBIA) manual for REDD+ projects: Part 1 - Core guidance for project proponents*. (Version 2). Washington, DC: Climate, Community and Biodiversity Alliance, Forest Trends, Fauna and Flora International, and Rainforest Alliance.

Rist, L., R. U. Shaanker, et al. (2010). *The use of traditional ecological knowledge in forest management: An example from India.* Ecology and Society 15(1).

Rubio, H., Sandoval, M., Barquin, L., & Turriate, K. (2012). *Una aproximacion a la Participacion Plena y Efectiva en las iniciativas REDD+ en el Péru*. Lima: Conservation International.

Rutherford, K. (2011). *The business case for mainstreaming gender in REDD+*. Geneva: UN-REDD.

Schelhas, J. et al. (2010). *Opportunities and capacity for community-based forest carbon sequestration and monitoring in Ghana.* In: *Nature & Faune: Enhancing natural resource management for food security in Africa*. F. N.-A. Bojang, A.: 41-45.

Sey, Haddy, Interview, September 4, 2012

Shankland, A. & Hasenclever, L. (2011). *Indigenous Peoples and the regulation of REDD+ in Brazil: Beyond the war of the worlds?* IDS Bulletin 42 (3), May 2011.

Skutsch, Margaret, et al. (2011). *The Costs and Reliability of Forest Carbon Monitoring by Communities*. Chapter 6 in *Community Forestry Monitoring for the Carbon Market: Opportunities under REDD+*. Edited by Margaret McCall Skutsch. London: Earthscan.

Sriskanthan, Gayathri. Interview, August 14, 2012.

Stakeholder Research Associates Canada Inc. (SRA), United Nations Environment Programme (UNEP) & AccountAbility. (2005). *The Stakeholder Engagement Manual. Volume 1: The Guide to Practitioners' Perspectives on Stakeholder Engagement.* Ontario, CA: Stakeholder Research Associates Canada Inc. Retrieved from http://www.accountability.org/images/content/2/0/207.pdf

Stern, N. (2006). *Stern Review on the Economics of Climate Change*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

Terra Global Capital. (2012). *Reduced emissions from degradation and deforestation in community forests - Oddar Meanchey, Cambodia.* Project design document for validation under Climate, Community and Biodiversity Standard (Version 3-0). Washington, DC and San Francisco, CA: Terra Global Capital.

Torfaen County Borough Council (TCBC). (2006). *Working towards more effective and sustainable brownfields revitalisation policies.* Stakeholder engagement - a toolkit. Torfaen, UK: UK:REVIT.

United Nations Development Group (UNDG). (n.d.). *Mainstreaming Environmental Sustainability in Country Analysis and the UNDAF: A Guidance Note for United Nations Country Teams and Implementing Partners Teams.* Retrieved from http://www.unemg.org/Portals/27/Documents/.

United Nations Development Programme (UNDP). (2006). *Multistakeholder Engagement Processes*. Conference Paper #7, Working Draft, No. 6. New York, NY: Capacity Development Group, Bureau for Development Policy. Drafted by Ndey Isatou Njie and Lara Yocarini.

United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2010). Draft decision-/CP.16, *Outcome of the work of the ad hoc working group on long-term cooperative action under the convention*. Retrieved from http://www.unfccc.int/files/meetings/cop_16/application/.../cop16_lca.pdf

United Nations Forum on Forests (UNFF) (n.d.). *Participation of Major Groups*. Retrieved from http://www.un.org/esa/forests/participation.html

UN-REDD Programme. (2009). *Establishing an independent civil society advisory group and transparent global learning on forest, livelihoods and climate change*. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD Programme (2011). *UN-REDD Programme Guidelines on Free, Prior and Informed Consent*. Draft for Comment – December 2011. Retrieved from http://www.un-redd.org/Launch_of_FPIC_Guidlines/tabid/105976/Default.aspx

UN-REDD Programme. (2011). *UN-REDD Social and Environmental Principles and Criteria*. Version 3 draft for consultation. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD Programme. (2012). Newsletter 26. (February 2012), p. 2. Geneva: UN-REDD, Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD Programme. (2012). *PGA for REDD+ pilots: overview for 2012*. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD. (2009). *UN-REDD Annual Report*. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD. (2010). *UN-REDD Annual Report*. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD. (2011). *UN-REDD Annual Report*. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

UN-REDD. (2011). *Draft Benefit and Risks Tool*. Retrieved from: http://www.unredd.net/.

UN-REDD. (2011). *The UN-REDD Programme Strategy 2011-2015*. Geneva: UN-REDD. Retrieved from http://www.un-redd.org.

Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN). (2012). Case study: An assessment of gender and women's exclusion in REDD+ in Nepal. Bangkok: WOCAN.

World Bank. (2009). *Gender in agriculture sourcebook*. Washington, DC: World Bank.

World Bank (n.d. a). *Forests Strategy and Operational Policy*. Retrieved from http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTARD/EXTFORESTS/0,,contentMDK:20458437~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:985785,00.html

World Bank. (n.d. b). *Stakeholder Analysis?* Retrieved from http://www1.worldbank.org/publicsector/anticorrupt/PoliticalEconomy/stakeholderanalysis.htm

World Wildlife Fund (WWF). (October 2005). *Cross-Cutting Tool: Stakeholder Analysis*. Retrieved from http://www.panda.org/standards/1_1_stakeholder_analysis/

(continued on next page)

UN-REDD National Programme Documents or equivalent FCPF R-PP Documents

Government of Bolivia. (2010). *National Programme Document – Bolivia*. UN-REDD Programme La Paz, Bolivia. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Government of Ecuador. (2011). *National Programme Document – Ecuador*. UN-REDD Programme, Quito, Ecuador. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Government of Cambodia. (2011). *National Programme Document – Cambodia*. UN-REDD Programme, Phnom Penh, Cambodia. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Government of Indonesia. (2009). *National Programme Document – Indonesia*. UN-REDD Programme, Jakarta, Indonesia. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Government of Mexico. (2010). *FCPF Readiness Preparation Proposal Form - Mexico*. Mexico City, Mexico. Retrieved from http://www.forestcarbonpartnership.org/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Mar2010/Mexico_120211_R-PP_Template_with_disclaimer.pdf.

Government of Nepal. (2010). *FCPF Readiness Preparation Proposal Form - Nepal*. Kathmandu, Nepal. Retrieved from http://www.forestcarbonpartnership.org/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Oct2010/R-PP_Nepal_revised_October.pdf.

Government of Nigeria. (2011). *National Programme Submission Form – Nigeria*. UN-REDD Programme, Lagos, Nigeria. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Government of Peru. (2011). *FCPF Readiness Preparation Proposal Form - Peru*. Lima, Peru. Retrieved from http://www.forestcarbonpartnership.org/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Mar2011/Peru%20R-PP-%20Final%20English%20Translation-March7%20version-March16,%202011.pdf.

Government of Sri Lanka. (2012). *National Programme Document (Readiness Preparation Proposal) - Sri Lanka*. UN-REDD Programme, Colombo, Sri Lanka. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Government of Tanzania. (2009). *National Programme Document – Tanzania*. UN-REDD Programme, Arusha, Tanzania. Retrieved from http://www.un-redd.net.

Key Resource People Contacted

	Name	Country	Organization
1	Daviet, Florence	USA	World Resources Institute (Brazil)
2	Haugland, Silje	USA	UN-REDD (formerly UNDP/Indonesia)
3	Sriskhanthan, Gayathri	USA	UN-REDD
4	Rapp, Kenn	USA	FCPF
5	Sey, Haddy	USA	FCPF
6	Pardo, Samuel	Bolivia	Fair Climate Program
7	Cortez, Rane (written comments)	Brazil	The Nature Conservancy
8	Hasenclever, Leonardo	Brazil	IEB
9	Pinto, Femy	Cambodia	NTFP Exchange
10	Chiu, Marco	Ecuador	Initiative for Conservation in the Andean Amazon
11	Berliani, Hasbi	Indonesia	Kemitraan
12	Mahaningtyas, Avi	Indonesia	Kemitraan
13	Wood, Pete	Indonesia (W.Papua)	Samdhana Institute
14	Steni, Bernadinus	Indonesia	HUMA NGO
15	Putri, Anggalia	Indonesia	HUMA NGO
16	Mesta, Maria Elena	Mexico	M-REDD Project (USAID)
17	Efik, Surveyor	Nigeria	Nigeria Climate Change Network
18	Barquin, Luis	Peru (US-based)	Conservation International
19	Leon, Fernando	Peru	Initiative for Conservation in the Andean Amazon
20	Massao, Glory (written comments)	Tanzania	Mpingo Conservation and Development Initiative (MCDI)

ANNEX 1: PURPOSE, SCOPE AND METHODS OF THIS REVIEW

This desktop study reviews stakeholder engagement experiences, good practices and lessons learned with REDD+ Readiness planning. It aims to improve processes and provide feedback on how stakeholder engagement can be promoted as an ongoing process throughout the REDD+ strategy and programming cycle.

Target audiences for this study include those working in national and regional governments, NGOs, multilateral and bilateral agencies and other donors, CSOs and other actors (i.e., donor staff, field partners from government and civil society staff) designing, funding, tracking and implementing stakeholder engagement REDD+ activities at the national, sub-national or nested levels, throughout the REDD+ strategy and program cycle. The objectives of the report were to:

- Provide an overview of different approaches that have been used for stakeholder engagement in REDD+ Readiness activities, including national, provincial and/or linked or "nested" national-provincial situations
- Provide highlights of different national or country-wide stakeholder engagement architecture and processes, from forestry, natural resources and climate, and also Strategic Environmental and Social Assessments (SESA)
- Identify "best practices" for stakeholder engagement processes that involve four particular stakeholder groups (i.e., forest-dependent Indigenous Peoples, women, youth and the poor)
- Identify the extent to which such "best practices," including FPIC, are being used for REDD+ Readiness planning and REDD+ implementation
- Propose recommendations for how stakeholder engagement can be promoted as an ongoing process throughout the REDD+ strategy and programming cycle, rather than just at the initiation stage

This study reviews national, sub-national and nested REDD+ stakeholder engagement experiences, good practices and key lessons. The focus is primarily on stakeholder engagement at the national level and to a much more limited extent on stakeholder engagement at sub-national levels of governance, i.e., provincial or municipal levels or via pilot projects. International stakeholder engagement processes were not examined, nor were those at the project, site-specific or local level. The emphasis is on REDD+ Readiness planning since that is the stage at which nearly all of the countries were working.[9] The report assesses the extent to which indigenous groups, women, youth and the poor have been included in stakeholder engagement processes, as well as relevant lessons from two new structured processes for engaging stakeholders in REDD+ planning and other projects, SESA and FPIC.

There is general and REDD+ specific guidance on stakeholder engagement (see Annexes 3 and 4) and other general guidance advising how to manage community-level processes (see Annex 6). There are critiques of specific country or project experiences by CSOs. National governments also provide information on their stakeholder engagement efforts as described in their proposals to multilateral funding mechanisms and donors (i.e., the R-PP), but these range in specificity about stakeholder engagement practices and stakeholders involved.

This desktop study involved data collection via an extensive literature review and 18 key informant interviews. Informants included two staff UN-REDD, two FCPF staff, one US-based civil society researcher and also 14 individual experts from REDD+ country CSOs who had first-hand experience with participating in stakeholder consultations for the national program of UN-REDD or receiving FCPF funding. Civil society informants were prioritized since the official version of stakeholder engagement activities could generally be found in country proposals required by donors. The list of potential country informants was developed in several ways: UN-REDD and FCPF countries were prioritized; informants were found via personal and professional networking and Internet searches; and the use of a request for informants posted on the two list-servs. Regional balance was sought among the informants, but not achieved due to either non-responsiveness or last-minute cancellations which could not be rescheduled within the study's limited time frame.

The literature for countries included REDD+ donor documents, newsletters and country submissions, as well as other available reports, presentations and critiques from civil society representatives;[10] other documents were sent in response to Climate-L and the IUCN-CEESP (International Union for Conservation of Nature's Commission on Environmental, Economic and Social Policy) list-serv postings. Other sources of information included donor guidance and pilot cases for various dimensions of REDD+, including stakeholder engagement, FPIC principles and methodology, social and environmental principles and criteria and SESA methodologies, gender issues, participatory governance assessments and also recent program evaluations for FCPF and the Norway International Climate and Forestry Initiative. To place REDD+ planning within a longer historical perspective, the literature review also included works on participatory environmental governance and multi-stakeholder engagement processes, experiences and lessons. For the interviews, the REDD+ donor informants were those working on social issues related to REDD+, as was one informant from the World Resources Institute.

The analysis was conducted under the Social and Environmental Soundness Task of USAID's Forest Carbon, Markets and Communities (FCMC) Program. It was motivated by recommendations from the participants of a 2011 FCMC experts' workshop on the Social Dimensions of REDD+ and by those who felt that it was important to catalogue and compare experiences with REDD+ stakeholder engagement processes and make greater use of relevant past approaches to stakeholder engagement in natural resources management and other development work. FCMC plans to incorporate report findings into REDD+ capacity building activities with USAID staff and partners and widely disseminate the report to others engaged in related work.

ANNEX 2: KEY TERMS

REDD+ stakeholders are defined as "...those groups that have a stake/interest/right in the forest and those that will be affected either negatively or positively by REDD+ activities. They include relevant government agencies and elected officials at various levels, formal and informal forest users, private sector entities, Indigenous Peoples and other forest-dependent communities" (FCPF & UN-REDD, 2011). The REDD+ stakeholders may have direct or indirect stakes in REDD+ changes and outcomes, and the timing of impacts may be short, medium or long-term. REDD+ stakeholders include elected and technical staff at all levels of government, community leaders and members, opinion leaders, different types of resource users, local and international civil society, private sector organizations and advocates, academics and other researchers and experts (FCPF, 2009). Across and within stakeholder groupings there are important differences in the legitimacy of their stakes and representation claims, their motivations for participating, and their capacities and abilities to participate (e.g., knowledge; experience with multi-stakeholder processes; time, resources and transport available; social status and confidence due to sex, age, ethnicity, etc.).

Rights holders are a sub-set of REDD+ stakeholders who hold statutory and/or customary rights, such as rights to lands and other natural resources, that will (or may) be potentially affected by a REDD+ program (REDD+ SES, 2012). This term is most commonly used to refer to indigenous groups and their members, but is also used in some situations to describe those from other vulnerable forest-dependent communities or others with specific rights.

Stakeholder engagement is an umbrella term, encompassing a range of structured activities that inform and gather interested parties to address specific complex development issues and find sustainable, mutually acceptable solutions. The term conveys the idea that multiple stakeholders will have ongoing opportunities to weigh in on defining priority sub-issues, identify problem drivers and solutions and support implementation. Multi-stakeholder engagement processes are often premised on a set of principles referencing ideals of participation equity, fairness, respect, transparency and accountability and collaboration, between conveners and participants and among participants. Rather than one-off meetings, stakeholder engagement aims to improve dialogue and decision-making at all stages of planning and implementation, particularly when accompanied by capacity building around technical and process issues (UNDP, 2006).

Two other terms, stakeholder participation and stakeholder consultation, are sometimes conflated with stakeholder engagement.[11] **Stakeholder participation** is a broad term that can refer to anything from a person physically being present at an event to someone's active involvement (e.g., speaking up, offering time and labor, etc.) at stakeholder events or activities. Engagement requires participation, but participation does not necessarily mean that stakeholders feel ownership for processes, results and implementation of policies, plans and programs. **Stakeholder consultation** refers to a particular methodology used by the conveners of multi-stakeholder processes. It allows conveners to hear stakeholders without an obligation to act on this input.

Stakeholder analysis refers to the use of a variety of tools from document review to social and power mapping[12] to obtain detailed information about individual stakeholders, stakeholder groups, differences within groups and relations among them. Stakeholder analysis helps conveners to avoid stereotyping stakeholders into single categories, associating them with views with which they are not comfortable or making assumptions about likely collaborators.

ANNEX 3: LESSONS FROM STAKEHOLDER ENGAGEMENT

Generally, multi-stakeholder engagement involves (structured) processes meant to ensure participation on specific issues (UNDP, 2006), and premised on a set of principles that govern relations between conveners and participants, and also among participants. These principles reference ideals of participation equity, fairness, respect, transparency and accountability and collaboration. Rather than one-off meetings, stakeholder engagement is viewed as a broader, more inclusive and continuous means to improve dialogue and decision-making at all stages of planning and implementation (IFC, 2007). As needed, these processes also include activities which strengthen understanding of complex issues and capacities for effective participation and joint implementation of priority development actions (UNDP, 2006).

Box 1: Managing Expectations

The broader literature on stakeholder engagement suggests that it is critically important for conveners and stakeholders to have clear and shared expectations about (TCBC, 2006; SRA, 2005; UNDP, 2006):

- **Types of changes** that are realistically possible as a result of participation
- **Levels of participation** and time commitment being sought by conveners
- **Potential risks** to reputations, trust and confidence, and relationships
- **Unpredictable outcomes** and opportunity costs associated with stakeholder involvement
- **Conditions for discontinuing participatory processes** (e.g., too few resources available, lack of stakeholder interest in involvement, convener disregard for any stakeholder input)

Various typologies have been developed over the past 40-plus years to discuss stakeholder engagement:

- **Many models for public and private sector conveners categorize engagement by the type of activity** (e.g., the International Finance Corporation's (IFC) model progresses from communications and information disclosure, to consultation, participation, negotiation and partnerships [IFC, 2007]).

- **Other models address outcomes and recognize power differentials**. As shown in Box 2, the model by the International Association for Public Participation describes a spectrum with increasing levels of public impact (i.e., Inform, Consult, Involve, Collaborate and Empower) which is relevant to public or civil society conveners.

Box 2: Increasing Levels of Stakeholder Participation in Public Processes

Promise to the Public	We will keep you informed.	We will keep you informed, listen to and acknowledge concerns and aspirations, and provide feedback on how public input influenced the decisions.	We will work with you to ensure that your concerns and aspirations are directly reflected in the alternative development and provide feedback on how public input influenced the decision.	We will look to you for advice and innovation in formulating solutions and incorporate your advice and recommendations into the decisions to the maximum extent possible.	We will implement what you decide.

Adapted from the International Association for Public Participation (IAP2) (2007). Spectrum for Stakeholder Participation in Public Processes. Retrieved from http://www.iap2.org/associations/4748/files/IAP2%20Spectrum_vertical.pdf

- **A third group of models, derived from the perspective of a civil society stakeholder, envisions stakeholder engagement with greater citizen control.** Arenstein's (1969) well-known eight-step ladder (Figure 1) of citizen participation has three higher and more authentic levels (i.e., partnership, delegated power and citizen control), and three intermediate rungs where conveners place a token number of stakeholders in passive roles and offer placation rather than real benefits (i.e., informing, consultation, placation). The lowest ladder rungs are not considered to be genuine stakeholder participation by civil society and they can generate considerable cynicism and mistrust (i.e., convener manipulation aimed at convincing people and "therapy," which feigns a participatory approach but is done for the benefit of conveners). A related inauthentic form is when a government announces decisions to the public, becomes defensive if stakeholders disagree and only responds if stakeholders are highly articulate or politically effective (i.e., Decide, Announce, Defend [DAD] Model) (International Association for Public Participation, 2012). The problem with these insincere forms of stakeholder engagement is that they can increase stakeholder cynicism and decrease willingness to participate in future stakeholder processes.

Figure 1: Ladder of Participation

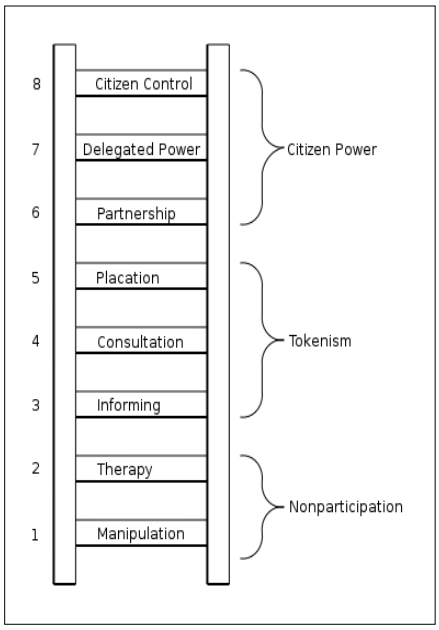

Source: Arenstein (1969).

Some models of stakeholder engagement have been adapted for analyzing options for promoting stakeholder participation in environmental issues, such as through the World Resources Institute's (WRI) Access Initiative (Foti et al., 2008), their Forest Governance Initiative and more specifically in REDD+ (Daviet, 2011; UN-REDD, 2011). To adapt these models to the REDD+ context, they need to incorporate the issue of stakeholder consent, particularly FPIC, for Indigenous Peoples and local communities.

For a stakeholder engagement event, conveners generally follow three steps:

- **Pre-engagement** (i.e, identification, mapping and analysis of stakeholders; agreeing and setting strategic objectives for stakeholder engagement processes; building relationships)
- **Engagement** (i.e., engagement planning and implementation, including strengthening engagement capacities)
- **Post-engagement** (i.e., collecting and responding to feedback, reporting back to stakeholders, ensuring learning, evaluating engagement work and resolving grievances)

Stakeholder engagement is improved with detailed information about individual stakeholders, stakeholder groups, differences within groups and relationships among them. **Stakeholder analysis** is much more than compiling a list of stakeholders. It is a set of analytical approaches, used by conveners, to identify interested groups and individuals and the relationships and power across and within groups. Stakeholder analyses help conveners to avoid assumptions and stereotyping of stakeholders and recognize key differences and similarities. Stakeholder analysis can help to identify trade-offs and who may benefit and who may incur costs with a proposed program or policy. Similarly, stakeholder analysis helps to ensure equitable participation opportunities by gender and other social variables, as well as regional and sectoral representation.

As stakeholders and their interests may change over time, stakeholder analysis should be an iterative process done throughout the planning and implementation cycle (IFC, 2007; Reed, 2008; WWF, 2005), but with particular emphasis on the early learning and design stages. When initiated early, stakeholder analysis can identify and address potential obstacles to implementation and help build coalitions and sustained impact (World Bank, n.d. b). The ongoing nature of stakeholder analysis and, more broadly, engagement, requires long-term planning and monitoring.

Several types of information should be collected as part of stakeholder analyses:

- *Relevant stakeholder groups* (e.g., affected stakeholders within a project's sphere of influence, which may include stakeholders directly impacted via land use change and those outside the immediate affected area. Given scarce resources, stakeholders must be prioritized according to influence and impact).

- *Relative social position and power* (e.g., formal or informal power to influence others, potential to affect or be affected by priorities, policies, institutions or programs, dependence upon others, control over resources and information, power and gender dynamics in stakeholder engagement processes) (TCBC, 2006; ODI, 2009).

- *Past and current relationships* among and within stakeholder groups and individual participants (e.g., antagonism or political alliances, sub-categories within a stakeholder group), including the relationship of these groups with the specific consulting authority [e.g., Forestry Department] and/or relevant decision-makers).

- *Cultural patterns and linguistic issues* influencing interactions (e.g., people's prejudices and willingness to meet together across gender, ethnic and religious differences, public speaking and debate norms, requirements for translation of verbal or written communication).

- *Differences within stakeholder groups and leadership legitimacy* (e.g., variations in positions, representativeness for stakeholder groups at large and legitimacy of organizations, networks and leaders' fairness of group decision-making about who should represent them). Additionally, those in national organizations in civil society may not represent the views of members, may lack legitimacy among grassroots constituents or may not have a base broader than the organization itself (e.g., research and some advocacy groups).

Conveners use a variety of tools for stakeholder analysis, depending on the intended scale of the stakeholder engagement (NOAA, n.d.; World Bank, n.d. b). The most accurate, in-depth information can be obtained via direct communication with both men and women stakeholders (e.g., interviews, surveys, attendance of stakeholder functions, or other methods). Key informants familiar with local political and social landscapes can offer information on stakeholders and relations among them. Secondary sources include websites, newspapers, public records, organizational publications, reports of other decision-making processes and other written materials can be quite useful. "Stakeholder mapping" is used to understand positions, relationships and relative power and interest and entails a combination of methods including surveys or even initial workshops. For communities, further analyses are also useful, including geographic analyses of land tenure and resource rights distribution relative to proposed projects (Rubio et al, 2012).

The scale and process for stakeholder engagement ideally should be agreed between conveners and key stakeholder representatives. Once stakeholder analysis has been done, decisions need to be made on processes for stakeholder engagement, i.e., which stakeholders will be involved, how many, how will they be involved, etc. An example of stakeholder engagement methodology in REDD+ is provided by an approach for Stakeholder Engagement Analysis, piloted by Conservation International (CI) in Peru.

A wide range of international stakeholder processes provide models of representational stakeholder engagement that may be adaptable to national program level REDD+. Examples might include the United

Nations Forum on Forests (UNFF) Multi-Stakeholder Dialogue (UNFF, n.d.), extensive consultative processes undertaken during the development of the World Bank's 2002 Forest Strategy (World Bank, n.d. a), or the work of multi-stakeholder bodies such as the World Commission on Dams (International Rivers, n.d.).

In specific countries, useful models for engagement of stakeholders at national or sub-national levels, or multi-stakeholder approaches, may be found in other sectors, or from earlier work in the forest sector.

Conveners should match engagement methodologies to their engagement objectives rather than vice versa. Sometimes, conveners may have several concurrent objectives, (e.g., information outreach combined with agreement-seeking processes). Methodological decisions are also influenced by: the size and complexity of proposed activities and stakeholder understanding; available budget, time and availability of trained facilitators; prior experiences with participatory processes; stakeholder preferences; and cultural norms and language differences.

A wide variety of engagement methods can be used, depending upon the specific objectives. Box 3provides further information on participation methods and their advantages and limitations. Some engagement methods are age-old, while others are newer processes for group activities or are relevant when there is adequate budget and many stakeholders who have access to technology (e.g., presentation software, videos, online and mobile phone-based decision-making and surveys, and interactive websites [Addor, 2011]). One-way communication methods, such as websites, e-bulletin boards, newsletters, fact sheets and flyers, press releases, advertisements and reports, do not allow for reciprocal exchanges and are not sufficient or equivalent to stakeholder involvement in analyses and decision-making.

"Evaluation of stakeholder participation is perhaps even less clearly prescribed than participation itself (NOAA, n.d.)." Three groupings of measures have been discussed in the literature on global standards for participation (AccountAbility, 2011), as well as participatory governance principles[13]:

Descriptive measures summarize specific elements of engagement experiences. They could describe the level of budget assigned, the type and number of processes, the intensity of the engagement, the topics covered including FPIC, length of stakeholder engagements, and the composition of those involved (i.e., percentage by sex, ethnicity, age, stakeholder group, etc.).

Process criteria discuss the extent and quality of engagement activities. For conveners, criteria include their level of commitment to inclusivity, materiality and responsiveness (e.g., budget, staff and other resource commitments; experience and quality of staff assigned to stakeholder engagement processes; mobilization of additional resources after the stakeholder engagement processes), and the degree to which government units integrate stakeholder engagement approaches into their ways of doing business (e.g., changes in organizational strategy and operations management toward participatory governance, accountability and transparency about consultations, timelines and decisions). From the perspective of stakeholders, criteria includes the satisfaction levels of stakeholders with the purpose and relevance, methodologies, inclusiveness, logistics, accessibility and facilitation of the engagement, and also the transparency, accountability, responsiveness of government conveners and support for processes of FPIC and conflict and grievance resolution arrangements. Authenticity is an important qualitative dimension of stakeholder engagement processes, which is related to: 1) inclusiveness; 2) transparency, openness and clarity; 3) independence; 4) resourcing; 5) commitment; 6) accessibility; 7) accountability; 8) responsiveness; 9) willingness to learn; and 10) productivity.[14]

Outcome criteria describe the number and quality of outputs and results of particular stakeholder engagement processes in the short and long-term. Short-term outcomes could include improved issue definition, prioritization, type and level of consensus reached, tangible products such as strategies and action plans and degree of follow-up by conveners on the recommendations of stakeholders; longer-term objectives include policy reforms, improved resource conditions, legal enforcement, changes in behavior and relationships, plan implementation and the level of ownership felt by stakeholders with the outputs and

outcomes of engagement events and processes, including policies, plans, strategies, projects and structures. Outcomes could also involve policy, legal or regulatory changes that support routine and mandatory stakeholder engagment by government bodies, FPIC, grievance mechanisms and procedures.

Box 3: Common Stakeholder Participation Techniques

Method	Description
Advisory group/task force	Small group of people representing various interests that is set up to advise an agency on programs or actions. Advisory groups can be multi-year or indefinite arrangements, while task forces usually complete a single task and then disband.
Charrette	Intense, multi-day effort to design something or solve a problem. There are multiple versions of the charrette, most of which include a design team that attempts to translate public input into a form that could be implemented, for example, a new policy zoning regulation or building design.
Field Trip	Trip to specific location organized so that participants can match their mental images to real, on-the-ground conditions. Participants may be asked to express their reactions verbally or in writing.
Focus group	Small discussion group led by a facilitator who draws out in-depth stakeholder input on specific questions. Normally, several focus groups are held and participants can be chosen randomly or to approximate a subset of the community.
Hotline	Widely advertised telephone number that directs callers to someone in an agency who can answer caller questions and collect input.
Internet	Dialogue between agencies and stakeholders conducted by the agency or by a third-party representative.
Large group/small group meeting	After an opening presentation, the group is broken into smaller groups to discuss an issue or complete a specific task. Summaries of small group discussions and an open comment period may follow.
Open house	Event in which the public is invited to drop in at any time during an announced period. Event includes staffed booths or stations on specific topic and may precede a public meeting.
Poll or survey	Written or oral lists of questions to solicit community impressions about issues at a specific moment in time. Polls and surveys can be administered in person, or via the telephone or Internet.
Public hearing	Formal, single meeting where stakeholders present official statements and positions and those ideas are recorded into a formal record for delivery to the agency.
Public meeting	A large public comment meeting where the participants stay together throughout the meeting and make comments to the entire audience. Public meetings are less formal than a public hearing. Public meeting may also be used as a blanket term to describe many of the meetings described in this table.
Referendum	A direct vote by the whole electorate on its support of specific proposals or courses of action. Referendums should be preceded by public participation so that the options before voters are credible.
Retreat	A concentrated yet informal meeting away from the typical work setting that emphasizes social interaction as well as discussion of issues.
Town meeting	A less formal public hearing where all stakeholders have the opportunity to speak and may vote on an issue.
Workshop	Small stakeholder gathering, typically fewer than 25 people, designed to complete a specific assignment in a short time period.

Source: Jeffery (2009).

ANNEX 4: STAKEHOLDER ENGAGEMENT COMMITMENTS

INTERNATIONAL, DONOR AND COUNTRY COMMITMENTS TO STAKEHOLDER ENGAGEMENT

International Commitments

The rights of stakeholders to be consulted and involved in decision-making and for self-determination are now widely viewed as basic human rights and enshrined in various international agreements that have been signed or ratified by many REDD+ countries:

- International agreements that protect or support the participation rights of all citizens (e.g., the 1948 Universal Declaration of Human Rights, 1966 International Covenant on Civil and Political Rights) and international covenants and conventions that protect the participation and property rights of specific citizens (i.e., the 1965 International Covenant on the Elimination of Racial Discrimination, the 1969 International Covenant on Economic, Social, and Cultural Rights, the 1979 International Convention on the Elimination of Discrimination against Women, the 1989 International Labour Organization Convention on Indigenous and Tribal Peoples [ILO No 169]. The 2007 UNDRIP supports the rights of Indigenous People to effective engagement, including FPIC).

- International environmental agreements protecting citizen participation, information, property and justice rights in environmental governance (i.e., the 1991 Convention on Biological Diversity, the 1992 Rio Declaration on Environment and Development, the 1998 [Aarhus] Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters).

Commitments to Stakeholder Engagement

REDD+ national-level work is underway in 53 countries with support from two multilateral funding mechanisms[15]: the Forest Carbon Partnership Facility (FCPF), and the United Nations REDD Programme (UN-REDD), which involves the UNDP, the FAO and the United Nations Environment Programme (UNEP). Their activities are supported by a variety of donors and UN member countries. Some other countries, such as Brazil, are developing REDD+ programs or activities without support from either FCPF or UN-REDD. The REDD+ Partnership is comprised of 75 partner countries that are either taking or supporting REDD+ actions. To date, most REDD+ multilateral funding has focused on government-led, national-level REDD+ Readiness work (Phase 1), and to a lesser extent, early implementation (Phase 2).

While the FCPF and UN-REDD were designed to fund REDD+ Readiness demonstration activities, and in the case of the FCPF Carbon Fund, to pilot results-based funding, their funding is insufficient to meet all Readiness or implementation needs. To address this funding gap another multilateral initiative, the Forest Investment Program (FIP) aims to complement funding provided by UN-REDD and FCPF in countries where there is overlap (Brazil, Burkina Faso, Democratic Republic of Congo, Ghana, Indonesia, Laos PDR, Mexico and Peru). Additionally, the FIP currently funds these eight pilot countries to demonstrate how its funding will help countries to generate emissions reductions for results-based payments. The Dedicated Grant Mechanism for Indigenous Peoples and Local Communities is also part of the FIP, and supports capacity building and participation of these stakeholders in REDD+ programs and projects (FIP, n.d.). Many countries are receiving REDD+ funding from more than one major donor. In addition to these multilateral

mechanisms, REDD+ funding is also being provided by bilateral donors (i.e., Norway, Germany, Australia, Japan and the United States), private foundations, non-governmental organizations and the private sector.

At sub-national levels, REDD+ field activities are at the implementation (Phase 2) and initiation stages (Phase 3). Some sub-national activities are being supported as pilot programs via FCPF or are learning activities under UN-REDD's Global Programme. Many other funders, including bilateral organizations, conservation organizations, sub-national governments and the private sector are supporting other REDD+ projects.

FCPF and UN-REDD, as well as other partners, have provided considerable financial and technical support for stakeholder engagement, as well as supporting capacity building activities for different stakeholder groups. They have developed common approaches, analyses, methodologies, tools, data and best practices.

National governments in developing countries engage with multiple stakeholders in a range of different REDD+ activities. As further examined in this review, countries vary considerably in the types and the extent of such stakeholder engagement. In many countries, broad stakeholder consultation and other forms of engagement are part of the normal political discourse and processes, as well as representation of stakeholder views by their elected leaders and representatives.

Civil society and foundations have been promoting stakeholder engagement in REDD+. International NGOs have been partnering with national, regional, and local NGOs to support stakeholder engagement, share best practices, pilot new approaches, and organize study tours or learning events to promote South-South sharing. International networks, such as the Climate Action Network (CAN), a network of over 700 NGOs from 90 countries, also support collaboration among both Southern and Northern partners. The Climate and Land Use Alliance (CLUA) of foundations also supports stakeholder engagement in REDD+.

FCPF AND UN-REDD Guidelines for Stakeholder Engagement

The FCPF and UN-REDD are providing considerable technical assistance and financial support to 53 developing countries to prepare and begin to implement their REDD+ strategies, programs and projects.

The FCPF works with 33 partner developing countries. The FCPF has two main funds: the Readiness Fund, which helps countries with readiness preparations; and the Carbon Fund, which supports sales of emission reduction credits from carbon projects. As part of Readiness activities, FCPF has also established two funds for civil society organizations and indigenous organizations that are involved in REDD+ planning at international and national levels.[16] These special funds can be spent on analytical and research work, including mapping of lands and SESAs; sustainable livelihoods; good governance; community-level monitoring and reporting; training, outreach and awareness building; and multi-stakeholder dialogue with government.

UN-REDD works with countries in two different ways. Its National Programme provides direct financial and technical support to the design and implementation of UN-REDD National Programmes in 16 countries. An additional 30 countries are considered to be Partner Countries, which benefit from regional and global work under UN-REDD's Global Programme. It offers complementary support for national REDD+ actions via common approaches, analyses, methodologies, tools, data and best practices. In support of stakeholder engagement, UN-REDD also has a capacity development program for Forest-Dependent Indigenous Peoples and CSOs to help them participate in a full and effective manner in national and international REDD+ processes.

As indicated in Box 1, many countries received support from both FCPF and UN-REDD. In addition to funding, both UN-REDD and FCPF have institutionalized stakeholder engagement priorities, practices and requirements into their operating procedures with countries:

Box 1: Major REDD+ Readiness Multilateral Financing Mechanisms and their Partner Countries by Region

	Country	FCPF Partner Country	UN-REDD National Programme	UN-REDD Partner Country
Asia	Bangladesh			X
	Bhutan			X
	Cambodia	X	X	
	Indonesia	X	X	
	Lao PDR	X		X
	Malaysia			X
	Mongolia			X
	Myanmar			X
	Nepal	X		X
	Pakistan			X
	Papua New Guinea	X	X	
	Philippines		X	
	Solomon Islands		X	
	Sri Lanka		X	
	Thailand	X		
	Vanuatu	X		
	Vietnam	X	X	
Africa	Benin			X
	Cameroon	X		X
	Central African Republic	X		X
	Democratic Republic of the Congo	X	X	
	Ethiopia	X		X
	Gabon	X		X
	Ghana	X		X
	Ivory Coast			X
	Kenya	X		X
	Liberia	X		
	Madagascar	X		
	Morocco			X
	Mozambique	X		
	Nigeria		X	
	Republic of the Congo	X	X	
	South Sudan			X
	Sudan			X
	Tanzania	X	X	
	Uganda	X		X
	Zambia		X	
Latin America	Argentina	X		X
	Bolivia	X	X	
	Chile	X		X
	Colombia	X		X
	Costa Rica	X		X
	Ecuador		X	
	El Salvador	X		
	Guatemala	X		X
	Guyana	X		X
	Honduras	X		X
	Mexico	X		X
	Nicaragua	X		
	Panama	X	X	
	Paraguay	X	X	
	Peru	X		X
	Suriname	X		X

Both FCPF and UN-REDD follow their own institutional procedures and safeguard requirements. FCPF's Charter outlines general Operational Principles related to stakeholder engagement.[17] As a World Bank-managed trust fund, the country partners of the FCPF are expected to fulfill World Bank safeguards.[18] Four of the safeguards involve stakeholder participation (i.e., environmental assessment, involuntary resettlement, cultural property and Indigenous Peoples). To meet these requirements for REDD+ planning activities, the FCPF is now requiring countries to conduct a Strategic Environmental and Social Assessment[19] and produce an Environmental and Social Management Framework (ESMF). Broad national ownership is needed to ensure appropriate institutionalization and implementation and to earn stakeholder trust. Apart from environmental safeguards, UN-REDD does not have institutional safeguard requirements for country partners from the United Nations Development Group (United Nations Development Group, n.d.).

Stakeholder engagement is addressed by four United Nations country programming principles (i.e., human rights-based approach, gender equality, environmental sustainability and capacity development) **and the various United Nations conventions and agreements**. It is also more specifically addressed under UN-REDD's Draft Social and Environmental Principles and Criteria and the accompanying Benefit and Risks Tool (UN-REDD Programme, 2011). For both UN-REDD and FCPF, they have institutionalized programmatic advisory roles for civil society and indigenous peoples (e.g., UN-REDD's Independent Civil Society Advisory Group [UN-REDD Programme, 2009]).

Financing and donor priorities are articulated in country proposal instructions and review criteria and guidance documents (see Annex 4). UN-REDD has used an inclusive and consultative global process for the development of guidance (e.g., stakeholder engagement, FPIC, grievance) and oversees the application of this guidance in National Programmes. The instructions for proposal preparation have sections on stakeholder consultation (i.e., the FCPF Readiness Plan Idea Note [R-PIN], the R-PP).[20] In 2012, FCPC and UN-REDD harmonized some of their procedures, for example through development of a common instructions and requirements for a R-PP for countries applying to both funding sources. Specifically, country applicants must address how they have engaged stakeholders to prepare and/or validate the R-PP and how they will engage with stakeholders under a Consultation and Participation Plan for the future. The first and only joint guidance from UN-REDD and FCPF focuses on indigenous stakeholder engagement (2011 Draft Guidelines for Stakeholder Engagement in REDD+ Readiness [FCPF & UN-REDD, 2011]). It offers principles and practical operational guidance on planning and implementing consultations.[21] This guidance is reinforced by technical support and field missions by UN-REDD staff or consultants. In addition, both FCPF and UN-REDD include stakeholder engagement as part of proposal review criteria.

Stakeholder engagement is addressed by other analytical tools. Both UN-REDD and FCPF have also addressed stakeholder engagement dimensions of other methodologies (i.e., disclosure of information, FPIC, participatory governance). Challenges for support to stakeholder engagement have included:

- **Accommodating country differences.** UN-REDD and FCPF try to balance international norms for stakeholder engagement and participatory governance with varying country commitments to, and history of, stakeholder engagement and government-stakeholder relations.

- **Encouragement versus requirements**. Requirements for stakeholder engagement are fairly weak. For example, a UN-REDD candidate country is only required to hold a minimum of one meeting in-country to validate their R-PPs before submission to the UN-REDD Secretariat. This requirement can be met with the presence and signature of just one civil society/Indigenous Peoples representative in a meeting with the UN Resident Coordinator (or designate) and the National Government counterpart (or designate) or a meeting of a relevant body, such as a REDD+ National Steering Committee which often include no more than one or two civil society representatives.

- **Uneven documentation.** The FCPF and UN-REDD do not maintain consistent standards for the type and quality of information about stakeholder engagement that is submitted in the R-PPs, and several recent reviews of actual stakeholder consultation processes indicate that most countries receiving REDD+ Readiness funding have not met expected the standards.[22] Some countries provide many specifics (e.g., Nigeria's R-PP annexes with completed stakeholder event registration forms), others have vague narratives with meeting lists, and in others, one-way information sharing events are sometimes reported as stakeholder consultations.

- **Time pressure.** The multilateral financing mechanisms recognize that meaningful stakeholder engagement takes time,[23] but they are under a global spotlight from bilateral contributors, country governments, international conservation organizations and the private sector to disburse funds in a timely fashion, show country progress results and help ensure that countries can take advantage of market mechanisms and other carbon funding in the near future.

- **FPIC requirements and implementation.** FCPF commits itself to taking into account the need for effective participation of forest-dependent Indigenous Peoples and forest dwellers in decisions that may affect them, while respecting their rights under national law and applicable international obligations. For those countries that are not signatories to UNDRIP, FCPF has no additional requirements for FPIC; the World Bank Indigenous Peoples safeguard requires consultation but not consent or ongoing indigenous engagement. UN-REDD requires FPIC for all of its partners and supports indigenous and forest-dependent stakeholder engagement process throughout the REDD+ phases, including consent-focused educational and decision-making processes.

- **Linking REDD+ Readiness standards with stakeholder engagement.** FCPF, via the Carbon Fund's post-Readiness funding, has proposed that "consultation, participation and outreach" become one of nine market-ready standards (FCPF, 2011) for partner countries before they can access the FCPF's Carbon Fund for pilot emissions reduction projects. Country-level grievance resolution mechanisms[24] are also part of the Readiness assessment standards. These standards could help to motivate greater government attention to sufficient and meaningful stakeholder engagement.

- **Limited funding for civil society-led stakeholder engagement.** Civil society representatives have reported continuing difficulties in finding funding for stakeholder engagement processes and capacity building, particularly at sub-national levels. In rare cases, such as in Cameroon, the government allocated $40,000 of their $200, 000 readiness grant from FCPF to the country's Civil Society Platform, which includes Indigenous Peoples (K. Rapp and H. Sey, pers. comm.).

Box 2: Key FCPF and UN-REDD Guidance related to Stakeholder Engagement

FCPF

- World Bank safeguard policies on environmental assessment, forests, natural habitats, Indigenous Peoples, physical and cultural resources, involuntary settlement and disclosure of information
- World Bank Gender and Development Operational Policy (OP 4.20)
- Technical Guidance on Preparation for Consultation and Participation Plans "National Consultation and Participation for REDD" (2009)
- Comparative analysis of the draft FPIC guidelines
- FCPF Guidelines on the Disclosure of Information
- FCPF Guidelines for Establishing Grievance and Redress Mechanisms at the Country Level FCPF Guidelines and generic Terms of Reference for SESA and the associated ESMF

UN-REDD

- Draft UN-REDD Social Principles and Criteria (SEPC) (March 2012)
- Draft Benefit and Risk Assessment Tool (BeRT) (December 2011)
- Operational Guidance on the Engagement of Indigenous Peoples and other Forest-Dependent Communities

Joint (FCPF + UN-REDD)

- Joint Guidance with UN-REDD on Stakeholder Engagement (2011 Draft)
- Common template for R-PP

ANNEX 5: ENDNOTES

[1] Dans quelques pays (par ex. la Bolivie), d'autres formules dirigées par le gouvernement sont en cours de conception pour faire progresser la gestion durable des forêts et des ressources naturelles comme alternative à la REDD+.
[2] Le terme « nested approaches » (approches hybrides) comme employé dans ce document, fait référence aux processus nationaux et infranationaux, liés. Dans la documentation plus vaste sur la REDD+, il se rapporte souvent à des approches flexibles qui permettent à des programmes infranationaux et nationaux de coexister et d'avancer.
[3] Les guides illustratifs comptent : Olander et Ebeling, 2011; Blomley et Richards 2011; Richards et Panfil 2011.
[4] Par exemple, le gouvernement d'Équateur a essayé de distribuer son long plan pour la REDD+ aux chefs communautaires et de leur demander d'organiser leurs propres réunions pour avoir un feedback et le faire parvenir au gouvernement central. Cependant, les communautés ont fait savoir au gouvernement que le long document et les sujets étaient encore trop abstraits pour susciter des commentaires de la part des parties prenantes (Marco Chiu, pers. comm.).
[5] Nombre d'informateurs de la société civile pour cette étude n'avaient pas contribué ou ne pouvaient pas se rappeler les processus adéquats d'engagement des parties prenantes liés à la gestion des forêts et des ressources naturelles au niveau national ou régional. Un informateur indonésien pour ce rapport [Avi Mahaningtyas, 10 août 2012] a estimé que, seul, un tiers des participants à la consultation pour la REDD+ avaient déjà une expérience antérieure des processus environnementaux multipartites provinciaux dans le Kalimantan central.
[6] Le sommaire sur le Brésil, consulté le 13 août 2012 sur www.theredddesk.org/countries/brazil/readiness_overview.
[7] Par exemple, en Bolivie, le FPIC est une question sensible pour la REDD+ en raison de récentes disputes à propos d'un projet de construction de route par le gouvernement au milieu d'un parc national également reconnu comme territoire autochtone autonome appelé TIPNIS (Parc national Isiboro Sécure et Territoire autochtone).
[8] Pour le Brésil, voir Hasencleverand Shankland n.d.
[9] The word "sub-national," in this report, refers to provincial, regional, and district-level efforts. One example of municipal planning for REDD+ in Brazil is included.
[10] In a short-term global study, it is not possible to fully research the internal politics and relative weight to be given to REDD-related public complaints which have been lodged by individual stakeholders, CSOs or groups of organizations.
[11] The term "stakeholder consultation" is sometimes used as a substitute for either stakeholder engagement or participation, but in reality consultation is only one methodology in the toolbox of conveners and its objective is for conveners to hear stakeholders without obligation to act on their priorities and wishes.
[12] An organized approach for understanding a system by identifying the key actors or stakeholders in the system, and assessing their respective interests in, or influence on that system. Questions include asking about whose problem, who benefits and loses, power and influence differences and relationships between stakeholders.
[13] Under the International Open Government Principles, quality measures of stakeholder consultations for country action plans include transparency about the details of their public consultation processes and timelines prior to consultations; wide consultation with civil society and the private sector to obtain a diverse range of views; creation of online summaries of all public consultations and individual comments; accessibility of opportunities for citizens to engage, including forewarning and a variety of engagement methodologies. (Source: www.opengovernmentpartnership.org, downloaded August 10, 2012).
[14] The Environment Council's Principles of Authentic Engagement, accessible from http://www.the-environment-council.org.uk/what-we-do/authentic-engagement.html.
[15] Data from donor websites, downloaded as of September 10, 2012.
[16] According to Haddy Sey, FCPF staff member (pers. comm.), the FCPF Carbon Fund now has a $3.5 million funding stream for REDD+ capacity enhancing activities for Indigenous Peoples and another $ 2.0 million one for similar activities conducted by CSOs at any level in REDD+ countries. The two programs aim to "provide Forest-Dependent Indigenous Peoples and other forest Dwellers and Southern CSOs with information, knowledge and awareness on REDD+ in order to enhance their understanding of REDD+, and to engage more meaningfully in the implementation of REDD+ activities and to supports activities that empower and enable these stakeholder groups, to enhance and influence REDD+ development outcomes, and also to strengthen mechanisms for inclusion, accountability, and participation. (FCPF, 2012).
[17] For example, three of six general Operating Principles in its Charter are relevant to stakeholder engagement: 1) "Ensure consistency with the UNFCCC Guidance on REDD"; 2)"Comply with the World Bank's Operational Policies and Procedures, taking into account the need for effective participation of Forest-Dependent Indigenous Peoples and Forest Dwellers in decisions that may affect them, respecting their rights under national law and applicable international obligations"; 3)"Build public and private partnerships for REDD among Participants and Relevant International Organizations, Relevant Non-governmental Organizations, Forest-Dependent Indigenous Peoples and Forest Dwellers, and Relevant Private Sector Entities" (FCPF, 2011).

[18] Under its Charter and Operating Principles, FCPF is required to apply all World Bank safeguards to its funding. There are now delivery partners other than the World Bank and their safeguard standards must either be equivalent to or exceed World Bank safeguards.
[19] Stakeholder engagement and other forms of data collection contribute to the Strategic Environmental and Social Assessment and stakeholders should have a say in the resulting Environmental and Social Management Framework.
[20] The joint FCPF-UN-REDD *Draft Readiness Preparation Proposal (R-PP) Template and Guidelines* also includes a Terms of Reference for the SESA.
[21] To date, the stakeholder engagement guidelines are the only joint guidance and signifies the level of respect accorded to the issue of stakeholder engagement.
[22]Recent reviews include: Dooley, K., Griffiths, T., Martone, F. and S. Ozinga. 2011. Smoke and Mirrors, in its 2011 critical review of FCPF R-PP submissions for eight countries. FERN (UK) and Forest Peoples Programme (UK); Accra Caucus on Forests and Climate Change. 2011. Is REDD-readiness taking us in the right direction: Case studies from the Accra Caucus. Accra Caucus on Forests and Climate Change, Accra; Friends of the Earth International. 2010. REDD: The realities in black and white. Friends of the Earth International Secretariat, Amsterdam. More general but highly relevant criticisms of the adequacy of stakeholder engagement to date for REDD+ include Shankland, A. and L. Hasenclever. (2011) Indigenous Peoples and the regulation of REDD+ in Brazil: Beyond the war of the worlds? IDS Bulletin 42 (3), May 2011; Lovera, S. 2008. The hottest REDD Issues: Rights, equity, development, deforestation and governance by Indigenous Peoples and local communities. Global Forest Coalition, Asunción (Paraguay) and IUCN-Commission on Environmental, Economic and Social Policies, Gland; Ribot, J.C. 2011. *Seeing REDD for Local Democracy*: A Call for Democracy Standards, Common Voices, Vol. 3, January 2011, pp. 14-16; Global Witness. 2008. Honest engagement: Transparency and civil society participation in REDD. Global Witness, London.
[23] FCPF and UN-REDD have extended their time frames for R-PP completion (Kenn Rapp, pers. comm.).
[24] FCPF requirements for country-level grievance, accountability and redress mechanisms could also support stakeholder involvement in oversight processes during the REDD+ Readiness grant and beyond.